

Direction des bibliothèques

AVIS

Ce document a été numérisé par la Division de la gestion des documents et des archives de l'Université de Montréal.

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

This document was digitized by the Records Management & Archives Division of Université de Montréal.

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal

**Les prêtres de Saint-Sulpice et l'enseignement primaire à Montréal
(18^e et 19^e siècles)**

Par

Guillaume Fortier

Département d'histoire

Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des Études supérieures

en vue de l'obtention du grade de

Maître ès arts (M.A.)

en histoire

Décembre 2006

© Guillaume Fortier



Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire de maîtrise intitulé :

**Les prêtres de Saint-Sulpice et l'enseignement primaire à Montréal
(18^e et 19^e siècles)**

Présenté par :

Guillaume Fortier

A été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Directeur de recherche (Olivier Hubert)

Membre du jury (John A. Dickinson)

Membre du jury (Dominique Deslandres)

13 DEC. 2007

SOMMAIRE

Les prêtres de Saint-Sulpice ont fait leur arrivée à Montréal en 1657 et ont été seigneurs de l'île à partir de 1663. Curés et de seigneurs, ils ont été en position de jouer un rôle privilégié dans le développement de la ville et de ses institutions. À ce titre, les Sulpiciens ont fondé une première petite école paroissiale en 1686 qui a été suivie, au 19^e siècle, par une série de petites écoles de quartier, réparties dans la ville.

Nous nous sommes concentrés sur l'aspect institutionnel de l'implication sulpicienne en enseignement primaire. Le premier chapitre couvre la période débutant avec l'arrivée des Sulpiciens à Montréal et se termine en 1831. Cette période est celle de la construction des bases d'un réseau sulpicien de petites écoles. La seconde période, plus courte, s'étend de 1831 à 1846 et correspond aux années où Joseph-Vincent Quiblier a été supérieur du Séminaire de Montréal. Cette période est celle de l'expansion du réseau de petites écoles soutenues par Saint-Sulpice. Finalement, la dernière période retenue couvre les années 1846 à 1931 et correspond au retrait progressif de Saint-Sulpice du financement de l'enseignement primaire à Montréal.

* * *

The Sulpicians arrived in Montreal in 1657 and became seigneurs of the island in 1663. Through their double title of seigneurs and rectors of the parish of Montreal, they played a prominent role in the development of the city. They founded Montreal's first parish school in 1686, which was followed, in the 19th century, by a series of small district schools, distributed throughout the city.

We chose to use an institutional approach to study the Sulpicians' role in the financing of elementary education in Montreal. We divided our master's thesis chronologically in three chapters. The first covers the period beginning with the arrival of the Sulpicians in Montreal and finishes in 1831. The second shorter period, from 1831 to 1846, corresponds to the years when Joseph-Vincent Quiblier was the Superior of the Seminary of Montreal. And finally, the last period covers the years 1846 to 1931 and corresponds to the slow withdrawal of Saint-Sulpice from the financing of elementary education in Montreal.

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	iii
TABLE DES MATIÈRES	v
LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS	vii
REMERCIEMENTS	viii
INTRODUCTION	1
SURVOL DE L'HISTORIOGRAPHIE	4
PRÉSENTATION DES ARCHIVES	18
<i>Chapitre 1 – La naissance d'une initiative en enseignement primaire (1886-1831)</i>	24
1.1 - Le Régime français	24
Retour sur l'historiographie	24
Les premiers pas de Saint-Sulpice en enseignement primaire	27
Les enseignants	31
1.2 - Tournant du 19^e siècle : vague de fondation d'écoles de quartier	35
<i>Chapitre 2 – L'ère Quiblier (1831-1846)</i>	44
2.1 - L'arrivée de Quiblier au poste de supérieur	46
2.2 - Le mémoire de Joseph-Vincent Quiblier	56
2.3 – Les écoles pour filles	57
2.4 - Pourquoi retenir Quiblier?	59

Chapitre 3 – Le retrait (1849-1931)	62
3.1 - Pression pour une poursuite de la croissance du réseau	62
3.2 - La création de la CECM	64
3.3 - Relations avec les Frères des Écoles chrétiennes	67
3.4 - 1876 : La dislocation de la paroisse Notre-Dame	67
3.5 - Les Sulpiciens, défenseurs de l’enseignement laïc?	74
CONCLUSION	77
BIBLIOGRAPHIE	80
ANNEXE 1.....	90
ANNEXE 2.....	94
ANNEXE 3.....	97
ANNEXE 4.....	99
ANNEXE 5.....	102

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ACSDM	Archives de la Commission scolaire de Montréal
ASSM	Archives de Saint-Sulpice à Montréal
AFECL	Archives des Frères des Écoles chrétiennes à Laval
CECM	Commission des Écoles catholiques de Montréal
CSDM	Commission scolaire de Montréal
PSS	Prêtre de Saint-Sulpice
RHAF	Revue d'Histoire de l'Amérique française
SCHEC	Société canadienne de l'histoire de l'Église catholique

REMERCIEMENTS

*« Écrire, c'est faire passer le chaos dans le chas d'une
aiguille. »*

- Snou de Batlam

Je tiens tout d'abord à exprimer ma reconnaissance envers mon directeur de mémoire, M. Ollivier Hubert, pour ses judicieux conseils, pour son appui et pour sa patience tout au long de ma recherche et de ma rédaction.

Je suis aussi redevable à M. Marc Lacasse et à Mme France Lemay, des archives du Séminaire Saint-Sulpice de Montréal, qui nous ont permis d'explorer une partie de ce patrimoine documentaire infiniment riche. Merci aussi à M. Rolland Litalien, pss, qui nous a fait sentir chez nous dans notre petit coin de travail et qui nous a transmis une partie de sa passion pour l'histoire du Séminaire. Un grand merci à M. Jean-Marie Côté, des archives des Frères des Écoles chrétiennes, pour son accueil et sa grande générosité.

Un gros merci tout spécial à Nadine, tendre épouse, qui m'a grandement supporté et encouragé à travers ce parcours qui a quelque fois pris des airs de montagnes russes. Et, finalement, je dois beaucoup à mes parents, pour le soutien et leur appui. Merci beaucoup.

INTRODUCTION

Il y a près de 350 ans, les prêtres de Saint-Sulpice ont fait leur arrivée à Montréal. Ils ont été seigneurs de l'île de Montréal pendant près de deux siècles, en plus bien sûr d'être les curés de la paroisse Notre-Dame et donc de la ville de Montréal. Ils ont tenu un rôle important dans le développement de la ville. Ils ont laissé leur marque sur la création des institutions sociales. Mais que connaissons-nous des Sulpiciens? Nous connaissons l'église Notre-Dame de Montréal et le Séminaire, deux édifices incontournables du Vieux-Montréal, deux phares du patrimoine sulpicien dans la métropole. La mémoire collective québécoise a peut-être retenu les noms de Sulpiciens tel ceux d'Olivier Maurault ou du cardinal Paul-Émile Léger, qui ont été les visages les plus « connus » de Saint-Sulpice à Montréal au 20^e siècle. Du côté de l'éducation, nous savons aussi qu'ils ont fondé le Grand Séminaire de Montréal, en plus d'avoir fondé un collège classique, le Collège de Montréal, le Séminaire de Philosophie, puis plus récemment le Collège André-Grasset et le Collège Olier. Ils sont aussi à l'origine de tout un réseau de petites écoles à travers la ville, un réseau d'écoles confessionnelles montréalais. Mais nous connaissons concrètement très peu de choses de cette implication dans l'enseignement primaire.

L'histoire de l'enseignement primaire au Québec est un champ à l'historiographie très riche, qui a été étudiée à divers moments du 20^e siècle par plusieurs des grands historiens de la province. Cette historiographie a d'ailleurs connu un renouveau depuis une quinzaine d'années, avec une mise à l'avant-scène d'une histoire à caractère local, s'éloignant d'une vision plus traditionnelle et institutionnelle.

En abordant ce sujet pour notre mémoire de maîtrise, nous nous intéressions justement à cette histoire locale et quotidienne de l'éducation à Montréal. Cependant, nous avons dû réorienter notre tir en cours de route, car très peu de documents nous ont permis dans cette direction. Nous avons donc choisi d'effectuer une analyse à caractère institutionnel de l'implication des Sulpiciens en enseignement primaire à Montréal. Nous avons donc voulu faire ressortir les raisons de cette implication sulpicienne ainsi que son ampleur. Les Sulpiciens, seigneurs de l'île de Montréal de 1663 jusqu'au milieu du 19^e siècle, semblent avoir été de grands promoteurs de l'éducation de l'enfance montréalaise. Ils ont fondé, administré et financé des petites écoles durant plus de deux siècles. Mais nous ne savons que très peu de choses sur le fonctionnement de ces écoles. Nous avons cherché à saisir l'étendue de l'implication sulpicienne dans la création du réseau scolaire primaire montréalais, ainsi que les particularités dans les façons de faire du Séminaire dans le domaine éducatif. Mais surtout, nous avons voulu vérifier si les Sulpiciens ont laissé une empreinte concrète sur le réseau scolaire de montréalais.

Nous avons divisé nos chapitres selon un ordre chronologique. Ainsi, trois grandes périodes se dessinent selon nous. La première va de l'arrivée des Sulpiciens en Nouvelle-France et se termine en 1831. Cette période est celle de la construction des bases d'un réseau sulpicien de petites écoles. La seconde période, plus courte, s'étend de 1831 à 1846 et correspond aux années où Joseph-Vincent Quiblier a été supérieur du Séminaire de Montréal. Il y a alors expansion du réseau de petites écoles soutenues par Saint-Sulpice. Et finalement,

la dernière période retenue couvre les années 1846 à 1931 et correspond au lent retrait de Saint-Sulpice du financement de l'enseignement primaire à Montréal.

SURVOL DE L'HISTORIOGRAPHIE

L'histoire institutionnelle

Nous devons la première synthèse de l'histoire de l'éducation au chanoine Lionel Groulx. Son ouvrage *L'enseignement français au Canada*, daté de 1933 présente une vision institutionnelle de l'histoire de l'éducation en Amérique française. Pour la période portant sur la Nouvelle-France, Groulx s'efforce de tracer un bilan positif des réalisations en éducation. Il présente donc une colonie bien pourvue en services éducatifs, fournis par les communautés religieuses, ce qui vient en quelque sorte appuyer sa thèse selon laquelle l'Amérique française avait atteint sa maturité avant la Conquête. Ainsi, selon lui, « à nul moment de leur passé, les Français du nouveau monde n'auraient mérité leur diplôme de demi-sauvagerie qu'on leur a parfois si libéralement octroyé. »¹

À la même époque, deux clercs ont rédigé des ouvrages qui ont retenu notre attention. En 1939, Olivier Maurault, prêtre du Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal, a publié un article intitulé *L'histoire de l'enseignement primaire à Montréal de la fondation à nos jours*.² Cet auteur se place en directe continuité avec Groulx, notamment en s'inspirant de ce dernier pour tout ce qui a trait aux éléments de contexte général ou encore pour les éléments législatifs qui touchent l'éducation à l'époque. Étant lui-même sulpicien, Maurault nous présente un article presque exclusivement porté sur l'œuvre sulpicienne en matière d'éducation. Puis, un peu plus de vingt ans plus tard, Yves Poutet a lui aussi rédigé un article sur l'implication du Séminaire dans les « petites écoles » du Canada, intitulé « La

¹ Lionel Groulx, *L'enseignement français au Canada*, Tome 1. *Dans le Québec*. Montréal, Lémac, 1933, p. 10.

Compagnie de Saint-Sulpice et les petites écoles du Canada au XVII^e siècle (1657-1700) »³. Ces deux textes se ressemblent énormément, même s'ils portent sur des périodes différentes. Maurault a voulu faire une synthèse de l'ensemble de l'implication sulpicienne en éducation de la Nouvelle-France jusqu'au milieu du 19^e siècle, alors que Poutet se limite aux cinquante premières années de la présence sulpicienne à Montréal. Toutefois, les parallèles sont nombreux entre ces deux textes. Par exemple, aucun des deux ne mentionne la présence d'écoles anglo-protestantes ou des diverses écoles privées tenues par des laïques qui ont pu exister à ce moment.

Ce premier groupe d'historiens nous présente donc une histoire peu nuancée de l'éducation à Montréal et surtout, elle se caractérise par l'absence de critique à l'endroit du rôle de l'Église catholique. Les seules reproches sont réservées aux autorités coloniales britanniques qui ont voulu l'assimilation des Canadiens-français.

Les élites et l'implantation d'un système d'éducation

Un autre groupe d'historiens présente une vision plus « scientifique » de l'histoire de l'éducation. Ils se montrent plus objectifs et critiques face à la présentation des éléments historiques. Leur histoire est aussi plus complète et ne tient pas uniquement compte des réalisations du clergé dans le développement du réseau scolaire de la province. Mais, malgré cette évolution historiographique, la

² Olivier Maurault, « L'histoire de l'enseignement primaire à Montréal de la fondation à nos jours », *Mémoires de la Société Royale du Canada*, 33 (mai 1939), pp. 1-17.

³ Yves Poutet, « La Compagnie de Saint-Sulpice et les petites écoles du Canada au XVII^e siècle (1657-1700) », *Bulletin du Comité des Études*. Paris, Compagnie de Saint-Sulpice, 33, (avril-juin, 1961), pp. 164-183.

version proposée par ce groupe d'historiens demeure, somme toute, celle d'une histoire institutionnelle.

Le premier des auteurs de ce groupe est Louis-Philippe Audet. Un historien qui s'est imposé en tant que spécialiste en histoire de l'éducation tout au long des années 1950, 1960 et 1970. Dès le début des années 1950, Audet a débuté la publication d'une série de cinq volumes sur *Le système scolaire de la province de Québec* décrivant en détails l'histoire du système éducatif québécois.⁴ Toutefois, afin de mieux cerner sa vision dans le cadre du présent travail, nous nous sommes concentré sur son incontournable synthèse *Histoire de l'enseignement au Québec*.⁵ L'objectif d'Audet était de décrire l'évolution historique de l'éducation québécoise en tant qu'institution. Or, cette évolution, il ne se contente pas de la démontrer par la simple mise au jour de l'augmentation du nombre d'écoles et du nombre d'élèves bénéficiant de l'instruction offerte dans la province. Il traite en détail de plusieurs aspects du système scolaire à chaque époque, présentant par exemple les volets administratifs, financiers et pédagogiques des systèmes éducatifs de la province et s'efforce aussi de situer le tout à l'intérieur des contextes politique, économique et social du Québec de l'époque.

Voilà donc de biens nobles objectifs pour une synthèse. Cependant, ces nombreux détails sont aussi le principal défaut de l'ouvrage : sa lourdeur. En effet, Audet s'attarde probablement un peu trop aux détails, rendant le fil conducteur de la réflexion plutôt difficile à identifier. Malgré cette lourdeur, il n'en est pas moins demeuré l'ouvrage de référence en histoire de l'éducation durant de nombreuses années. Encore aujourd'hui, il n'est pas dénué d'intérêt de le consulter en tant que

⁴ Louis-Philippe Audet, *Le système scolaire de la province de Québec*, Québec, Les Éditions de l'érable, 1950-1956, 5 vols.

point de repère historiographique et de source d'information, car la plupart des historiens traitant l'éducation à partir des années 1970 se sont basés, à un moment ou à un autre, sur son travail.

De son côté, Fernand Ouellet, dans son article *L'enseignement primaire : responsabilité des Églises ou de l'État (1801-1836)*⁶, publié en 1961, Ouellet aborde la question de l'éducation sous un jour nouveau. En effet, il présente l'histoire de l'éducation au début du 19^e siècle sous la forme d'une lutte pour l'orientation et le contrôle du développement de l'instruction publique au Bas-Canada. Ainsi, il étudie les raisons pour lesquelles les autorités gouvernementales, les classes moyennes canadiennes-françaises et le haut-clergé se sont tour à tour intéressés au problème de l'instruction de la population. L'article de Ouellet présente un éclairage intéressant à propos du fondement et des objectifs des diverses lois scolaires du 19^e siècle.

De plus, deux historiennes vont marquer la façon de voir l'histoire de l'éducation à la fin des années 1970 et dans les années 1980. La première, Nadia Fahmy-Eid, contrairement aux autres auteurs présentés précédemment, n'a pas consacré un ouvrage exclusivement réservé à la question éducative. En effet, l'ouvrage en question est une étude de l'idéologie ultramontaine au milieu du 19^e siècle, mais elle consacre tout de même un chapitre à la vision ultramontaine de l'éducation.⁷ Ce sujet est des plus pertinents pour notre réflexion sur l'histoire de l'enseignement primaire à Montréal, car il peut permettre de comparer le rôle des sulpiciens en lien avec les politiques officielles de l'épiscopat. Il sera intéressant,

⁵ Louis-Philippe Audet, *Histoire de l'enseignement au Québec*, Montréal, Holt, Reinhart et Winston Ltée, 1971, 2 tomes.

⁶ Fernand Ouellet, « L'enseignement primaire : responsabilité des Églises ou de l'État (1801-1836) », *Recherches sociographiques*, 1961, pp.171-187.

lors de lectures ultérieures, de souligner la relation qui existait entre le Séminaire de Montréal et les évêques ultramontains de Montréal, Mgr Lartigue et Mgr Bourget.

La deuxième historienne qui apporte un éclairage nouveau est Ruby Heap. Dans un article publié en 1983, elle traite des relations entre l'Église catholique et les autorités gouvernementales provinciales à propos des politiques éducatives.⁸ Son étude, que l'on doit voir en lien avec son mémoire de maîtrise et la thèse de doctorat qui suivra un peu plus tard, est en continuité avec le travail de Nadia Fahmy-Eid. En effet, si cette dernière a étudié l'idéologie ultramontaine dans une perspective la plus globale possible, Heap se concentre sur l'aspect éducatif et ce, sur une courte période de temps. Ainsi, Fahmy-Eid nous a présenté un clergé déterminé, avec ses idées bien arrêtées et prêt à les imposer à quiconque s'y objecterait, surtout en ce qui a trait à l'éducation populaire.

[...] les ultramontains ont revendiqué pour le clergé le droit au contrôle exclusif de l'éducation, niant même de fait à l'État (bourgeois) l'exercice d'un pouvoir réel dans ce domaine. Dans la perspective hégémonique qui fut la sienne, l'ultramontanisme ne pouvait en effet, sans trahir ses objectifs fondamentaux, abandonner à l'État un champ d'influence indispensable à la reproduction de l'idéologie cléricale officielle.⁹

Dans un même ordre d'idées, Heap nous révèle qu'au cours de la seconde moitié du 19^e siècle, l'État québécois a cédé de nombreux pouvoirs en matière d'éducation à l'Église catholique, qui était déterminée à imposer ses droits.

[...] à la veille de la Confédération, l'Église avait nettement renforcé sa position dans le domaine scolaire, Le zèle déployé à cette fin par

⁷ Nadia Fahmy-Eid, *Le clergé et le pouvoir politique au Québec. Une analyse de l'idéologie ultramontaine au milieu du 19^e siècle*, Montréal, Hurtubise HMH, 1978, pp. 201-230.

⁸ Ruby Heap, «Les relations Église-État dans le domaine de l'enseignement primaire public au Québec: 1867-1899», *Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, 50 (1983), 183-199.

⁹ Nadia Fahmy-Eid, *Le clergé et le pouvoir politique...* p.201.

les chefs ecclésiastiques indiquait que ces derniers entendaient exercer un contrôle décisif sur l'éducation des classes populaires.¹⁰

Elle le démontre à travers trois événements touchant la législation scolaire de cette période, soit la création du Ministère de l'Instruction publique en 1867, son abolition en 1875 et la tentative pour le restaurer en 1897. Pour ces trois événements, il est question d'alliances entre certains groupes politiques au pouvoir et le clergé qui déterminent les actions du gouvernement en éducation :

Ces diverses alliances qui se nouent entre clercs et laïcs, de même que les dissensions au sein du clergé [...], montrent bien qu'on ne saurait interpréter les querelles scolaires de la fin du XIX^e siècle comme un affrontement tranché entre l'Église et l'État.¹¹

Les quatre auteurs que nous venons de signaler, convergent en ce qu'ils se limitent à présenter le rôle des élites sociales dans l'histoire de l'éducation. En effet, tous les quatre se concentrent sur l'importance du rôle de l'Église, de l'État et de quelques bourgeois dans le développement d'un système scolaire au Québec. À la lecture de leurs textes, nous ne retrouvons que très peu d'éléments qui pourraient nous aider à réaliser une étude à caractère plus social de la vie scolaire montréalaise. Louis-Philippe Audet a présenté des statistiques sur l'évolution de la fréquentation scolaire et sur les conditions générales de l'enseignement, mais sa vision demeure tout de même assez traditionnelle dans le sens où le premier rôle est tenu par les élites gouvernementales et cléricales.

¹⁰ Ruby Heap, «Les relations Église-État... »... p.184.

¹¹ Ruby Heap, «Les relations Église-État... »... p.193.

Regards récents sur l'éducation primaire

Les quinze dernières années nous ont fourni une quantité remarquable de contributions à l'histoire de l'enseignement primaire au Québec, que l'on peut distribuer en trois catégories distinctes.

Une histoire institutionnelle

La première des catégories que nous rencontrons regroupe les ouvrages traitant d'organismes ou d'institutions reliées à l'éducation. Ouvrant cette catégorie est celui de Nive Voisine portant sur les Frères des Écoles chrétiennes.¹² Cette étude n'est pas la première à paraître sur l'institut lasallien, mais elle est la plus récente et la plus complète. L'ouvrage de Voisine, paru en trois volumes, couvre donc l'histoire des frères du moment de leur arrivée au Canada jusqu'à la célébration du 150^e anniversaire de cette dite arrivée.

L'ouvrage de Voisine nous présente des éléments qui nous seront essentiels dans le développement de notre réflexion sur le rôle des Sulpiciens dans l'enseignement primaire à Montréal, car nous devons réaliser l'importance du rôle tenu par les Frères des Écoles chrétiennes dans le développement scolaire de Montréal dans la seconde moitié du 19^e siècle.

Puis, en poursuivant notre cheminement dans cette catégorie regroupant des histoires d'institutions, il convient de présenter l'ouvrage de Robert Gagnon, *Histoire de la Commission des écoles catholiques de Montréal*¹³, publié en 1996. Ce livre est intéressant pour notre démarche à plusieurs niveaux. Tout d'abord, il

¹² Nive Voisine, *Les Frères des Écoles chrétiennes au Canada*, Sainte-Foy, Éditions Anne-Sigier, 3 tomes, 1987-1999.

constitue l'un des rares ouvrages traitant de l'histoire de l'enseignement primaire à Montréal. De plus, il couvre une période de l'histoire de l'éducation à Montréal, la seconde moitié du 19^e siècle, où le système d'éducation semble s'être le plus modifié. Cependant, le principal intérêt de l'ouvrage vient du fait que l'on peut sentir l'étroite relation qui existe entre les Sulpiciens et la Commission des Écoles catholiques de Montréal (CECM). Tout au long de ce livre, l'auteur raconte l'évolution et la croissance de la commission scolaire, en soulignant ses principaux accomplissements ainsi que ses principaux acteurs. C'est précisément sur ce dernier point que nous tenterons de porter notre attention, car des Sulpiciens ont joué un rôle dans le développement de cette institution. Dans son ensemble, l'ouvrage comporte évidemment des forces et des faiblesses. L'auteur a réalisé un très bon travail en ce qui concerne la mise en contexte du développement de la CECM par rapport au contexte législatif de l'époque ainsi qu'au contexte plus général du développement de Montréal. D'un autre côté, l'auteur n'accorde que très peu d'attention aux élèves et aux instituteurs en eux-mêmes, mis à part quelques statistiques sur la fréquentation scolaire ou encore sur le salaire des instituteurs.

Continuité ou renouveau?

Un second groupe d'historiens s'est démarqué au cours des quinze dernières années en histoire de l'éducation. Ce groupe s'est illustré par des thèses innovatrices sur développement du système éducatif québécois. Cependant, les trois historiens que nous présentons ici ont une même tendance à faire une

¹³ Robert Gagnon, *Histoire de la Commission des écoles catholiques de Montréal*, Montréal, Boréal, 1996.

histoire dite « par le haut », à la manière des historiens qui les ont précédés. Ainsi, ils se concentrent surtout sur le rôle tenu par les élites et très peu d'informations concrètes nous sont fournies sur l'expérience des enfants à l'intérieur du système scolaire.

Le premier ouvrage sur lequel nous avons porté notre attention est celui de Jean-Pierre Charland, *L'entreprise éducative au Québec, 1840-1900*. Dans cet ouvrage de synthèse, l'auteur se présente lui-même comme un successeur de Louis-Philippe Audet.¹⁴ Certes, le terrain couvert dans ce récent ouvrage est moins imposant que dans la version de son prédécesseur, mais il présente tout de même un regard neuf sur l'histoire de l'éducation au Québec. En effet, Charland développe sa synthèse autour d'une thèse principale, soit que le système scolaire québécois a été développé par des promoteurs scolaires, c'est-à-dire des groupes ou des individus proposant des services éducatifs.¹⁵ Ainsi l'État, en proposant ses lois scolaires

s'appuyait lourdement sur des individus enthousiastes à l'égard de l'école, à qui il abandonnait la gestion de la loi scolaire et des fonds disponibles. [...] D'ailleurs, la création des écoles elles-mêmes tenait à l'esprit d'entreprise de certains 'amis de l'éducation'. Des notables dans chaque localité devaient mobiliser leurs concitoyens pour l'établissement d'une école royale ou d'une école de syndics; ils demandaient ensuite le soutien de l'État. L'initiative ne venait jamais de ce dernier.¹⁶

Même si la thèse du promoteur scolaire jette un regard nouveau sur l'histoire de l'éducation au Québec, la qualité de la synthèse de Charland ne se rapproche pas de celle d'Audet. Certes, Charland mentionne avoir dû réduire ses ambitions en raison de restrictions imposées par l'éditeur, mais il n'en couvre pas

¹⁴ Jean Pierre Charland, *L'entreprise éducative au Québec, 1840-1900*, Ste-Foy, Presses de l'Université Laval, 2000, p.3.

¹⁵ Jean Pierre Charland. *L'entreprise éducative...* p.6.

¹⁶ Jean Pierre Charland. *L'entreprise éducative...* p.7.

moins que le 19^e siècle. Toutefois, il ne s'agit pas, à nos yeux, de la principale faiblesse de cet ouvrage. En effet, dans la vision de l'histoire de l'éducation présentée ici par Charland, il demeure un grand absent : l'Église catholique. Il propose de longs développements sur les diverses lois scolaires, sur l'implantation des écoles publiques dans la province, il trace les grandes lignes de l'établissement des programmes d'études : bref, il veut nous présenter une synthèse aussi complète que possible. Pourtant, il ne fait pratiquement aucune mention des diverses écoles tenues par les communautés religieuses. Le peu de fois où le clergé est mentionné dans cet ouvrage, c'est pour présenter le point de vue épiscopal sur diverses questions.

Pour terminer notre survol des historiens de ce groupe, nous nous tournons vers Bruce Curtis. Il a rédigé de nombreux articles sur l'histoire de l'éducation, mais nous nous sommes concentré sur ceux traitant du Québec, ou plutôt du Bas-Canada. Il traite notamment du projet éducatif proposé par Arthur Buller, partie importante du rapport de Lord Durham et de son application. Il nous présente un thème intéressante voulant que le système éducatif ait constitué une « tutelle » afin d'amener la population à exercer de façon éclairée leurs droits politiques.

The Lower Canadian case is fascinating for its combination of colonial domination and the liberal democratic governmental project. Central authorities attempted to force liberal freedoms onto a population in large measure opposed to them. Ultimately, the liberal dream of a secular self-governing polity was subverted in the domain of education by the political necessity of constructing an alliance between Church and State to overcome popular opposition. One of the roots of Catholic hegemony in what would become Quebec was firmly planted in this educational alliance.¹⁷

L'approche de Bruce Curtis, notamment en ce qui concerne l'application des thèses de contrôle social à la question éducative, est très intéressante pour

notre démarche. Cependant, le champ d'étude de Curtis est principalement celui de l'État et de ses tentatives de contrôle sur l'éducation, alors que de notre côté nous étudions un réseau privé de petites écoles.

L'histoire de l'éducation à travers les communautés locales

Pour terminer notre survol des ouvrages étudiés, nous en arrivons au troisième des groupes ayant dominé la production historique sur l'éducation au Québec des quinze dernières années. Ce dernier groupe se démarque des précédents par l'originalité de son approche. En effet, si la plupart des historiens qui se sont penchés sur l'histoire de l'éducation au Québec nous ont présenté une vision plutôt élitiste, les deux historiennes que nous présentons ici nous livrent plutôt une vision locale. Nous retrouvons donc une approche qui tend d'avantage vers celle que nous avons cherché à privilégier dans la mesure du possible dans notre mémoire.

Nous avons sélectionné trois textes. Le premier est un mémoire de maîtrise intitulé *Le réseau scolaire de l'île de Montréal, 1825-1835*¹⁷, rédigé par Andrée Dufour. À première vue, cet ouvrage semble se rapprocher énormément de notre sujet de recherche. Puisqu'il nous présente une étude de l'enseignement primaire à Montréal durant la même période que la nôtre. Toutefois, notre projet de recherche est différent en raison de la nature des sources qui ont été utilisées et du traitement qui en a été fait. André Dufour a analysé deux recensements effectués par Jacques Viger, en 1825 et en 1835. Ces recensements constituent

¹⁷ Bruce Curtis, « The State of Tutelage in Lower Canada, 1835-1851 », *History of Education Quarterly*, 37, 1 (printemps 1997), p. 42.

un inventaire détaillé des écoles qui se trouvaient sur l'île de Montréal à ce moment. Ces sources semblent d'ailleurs très intéressantes, car elles nous présentent notamment, pour chaque école de la ville, le nombre d'élèves, le coût des études, l'appartenance de l'école (sulpiciens, sœurs, école privée...) et les matières qui y étaient étudiées. À partir de ces données, Dufour nous présente une analyse statistique et propose des comparaisons à divers niveaux, comme par exemple le taux de fréquentation scolaire selon le sexe des élèves, le quartier où se trouve l'école, etc.

Dufour a également rédigé *Tous à l'École. État, communautés rurales et scolarisation au Québec de 1826 à 1859*, publié en 1996, qui est tiré de sa thèse de doctorat¹⁹. En étudiant principalement des sources comme la correspondance provenant des paroisses rurales adressées au bureau de l'Instruction publique, l'auteure se propose d'étudier le rôle tenu par les communautés locales dans le développement du système d'éducation dans les campagnes bas-canadiennes. En effet, selon elle, le Gouvernement ne répond pas qu'à ses objectifs ou à ceux du clergé dans l'élaboration d'une loi scolaire. « Le législateur a réagi à une volonté venue tant de l'extérieur que de l'intérieur des instances étatiques. »²⁰. L'influence de ces communautés pouvait se faire sentir à divers niveaux, comme par exemple au moment de l'ouverture d'une nouvelle école, de son financement ou de son emplacement, ou encore pour l'embauche ou l'évaluation de la compétence d'un instituteur. Ainsi, tout au long de son ouvrage, Andrée Dufour montre l'évolution de la perception de la scolarisation dans les communautés rurales du Québec. Cette

¹⁸ Andrée Dufour, *Le réseau scolaire de l'île de Montréal, 1825-1835*, Montréal, Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, 1987. 153 p.

¹⁹ Andrée Dufour, *Tous à l'École. État, communautés rurales et scolarisation au Québec de 1826 à 1859*, Lasalle, Hurtubise HMH, 1996. 271 p.

perception peut s'illustrer de diverses façons, notamment par l'étude de la réception de l'idée de verser des taxes pour la création d'une école ou encore par l'analyse de l'évolution des mentalités face à la perspective d'envoyer ses enfants à l'école, les retirant ainsi de « l'économie familiale » où ils jouaient un rôle important.

Donc, autant par l'intérêt qu'elle porte aux thèmes se rapprochant de notre sujet de recherche que par l'originalité de son approche par rapport au reste de l'historiographie que nous avons étudié, Andrée Dufour a établi quelques bases dont nous devons tenir compte.

Puis, terminons notre cheminement avec Jocelyne Murray et son ouvrage *Apprendre à lire et à compter. École et société en Mauricie*, tiré de sa thèse de doctorat.²¹ Elle présente une vision semblable de celle de Dufour, soit celle d'une histoire de l'éducation perçue à travers la communauté locale. Dans cette recherche, Murray a l'intention de présenter « un tableau où commissaires, contribuables, enseignants et élèves contribuent, chacun à leur manière, à façonner le monde scolaire du 19^e siècle et, en particulier, celui de la Mauricie »²². Parmi les pistes d'études intéressantes qu'elle fournit, il y a celle de la scolarité des étudiants en elle-même :

Apprendre à lire, et à compter demeure une expérience individuelle, chacun suivant à son rythme propre. En effet, la scolarité des écoliers, plus ou moins longue, est entravée par l'absentéisme, surtout sans les écoles disséminées dans la campagne. Dans ce cas, quel bagage intellectuel détiennent les enfants au terme de leur séjour en classe?²³

²⁰ Andrée Dufour, *Tous à l'école...* p.20.

²¹ Jocelyne Murray, *Apprendre à lire et à compter. École et société en Mauricie. 1850-1900*, Sillery, Septentrion, 2003.

²² Jocelyne Murray, *Apprendre à lire et à compter...* p.12.

²³ Jocelyne Murray, *Apprendre à lire et à compter...* p.183.

Elle consacre une partie de son étude à l'emplacement des écoles en Mauricie, en soulignant que de nombreux éléments géographiques ou météorologiques peuvent nuire à la fréquentation scolaire des enfants :

Selon le cas, les enfants doivent monter des côtes abruptes, longer ou franchir des cours d'eau, traverser une forêt. Les parents s'inquiètent constamment, surtout à l'égard des plus jeunes, de l'état d'un pont flottant, d'une rivière qui déborde, des ravines le long de la route, du mauvais état, voire de l'absence de chemin public. Les conditions climatiques tels les pluies de l'automne, les grands froids de l'hiver et la fonte des neiges au printemps compliquent les déplacements.²⁴

Ces deux citations nous amènent à une vision plus quotidienne de l'histoire de l'éducation, en montrant comment l'expérience de la vie scolaire peut être différente pour chaque écolier. Que ce soit à travers les obstacles physiques à traverser pour se rendre à la petite école ou tout simplement à travers des pédagogies ou des styles d'enseignement ou d'apprentissage variés, le passage à l'école marque différemment chaque enfant.

²⁴ Jocelyne Murray, *Apprendre à lire et à compter...* p.75.

PRÉSENTATION DES ARCHIVES

Les archives sulpiciennes

Situées au cœur du quartier historique du Vieux-Montréal, dans le sous-sol même d'un bâtiment historique, les archives de Saint-Sulpice à Montréal ont de quoi charmer l'historien s'y présentant. Le simple fait de faire de la recherche dans le sous-sol du Séminaire, au cœur même du patrimoine historique de Montréal, nous donne pratiquement l'impression d'être plus près, voire au cœur de l'histoire.

Toutefois, si l'environnement extérieur en lui-même remplit d'heureuses dispositions, une bonne partie des documents conservés dans les archives ne sont pas encore traités ou inventoriés. Nous ne pouvons donc pas exploiter l'ensemble du potentiel documentaire qui nous permettrait de saisir l'histoire des Sulpiciens, ou dans notre cas précis, leur implication dans le développement de l'enseignement primaire à Montréal. Nous avons une liste des fonds archivés ainsi qu'un moteur de recherche nous permettant d'explorer les divers fonds d'archives, mais nous ne savons toutefois pas quelle portion de l'ensemble documentaire ces fonds représentent.

Le fonds inventorié « Écoles primaires »²⁵ couvre plus de deux siècles d'implication sulpicienne en enseignement primaire, ne compte qu'une centaine de documents, ce qui nous donne environ un document par année. Nous y trouvons entre autres quelques actes notairés (contrats, actes de vente de terrains), quelques querelles de voisinage, des règlements ou quelques rares rapports

²⁵ ASSM, P1 : 11.1, Écoles Primaires, 1683-1961.

d'inspection d'écoles. Nous nous étions attendus à retrouver une documentation plus volumineuse et donnant une vue d'ensemble de l'implication sulpicienne.

Notre impression, après avoir travaillé dans ces archives, est qu'un tri aurait été fait parmi les documents, peut-être par un des anciens archivistes. Cette impression nous vient du fait qu'en lisant, par exemple, le texte d'Olivier Maurault *L'histoire de l'enseignement primaire à Montréal de la fondation à nos jours*, on retrouve un après l'autre les documents de la série P1.11.1 sur les écoles primaires. Nous avons eu l'impression en dépouillant le fonds que nous ne retrouvions que les documents utilisés par l'historien. Il est d'ailleurs intéressant de noter qu'il est le seul historien ayant utilisé les archives du Séminaire de Montréal pour faire l'histoire de l'enseignement primaire de Montréal, M. Olivier Maurault, a été durant plusieurs années responsable des archives du Séminaire.

Évidemment, nous ne faisons pas ici un procès d'intention à M. Maurault, mais nous voulions simplement souligner la déception de nos attentes face aux archives sulpiciennes. Toutefois, malgré ces lacunes, nous avons tout de même des documents permettant de former le cœur de notre documentation. Ces documents récoltés dans les archives du Séminaire Saint-Sulpice de Montréal forment en quelque sorte un grand casse-tête auquel il manque de nombreuses pièces, pièces que nous avons dû rechercher dans d'autres dépôts d'archives.

Les archives des Frères des Écoles chrétiennes

L'emplacement des archives de Frères des Écoles chrétiennes (à Laval) est beaucoup moins charmant que celui des Sulpiciens dans le Vieux-Montréal et leurs archives ne sont ni aussi volumineuses qu'aux archives des Prêtres de Saint-

Sulpice, ni aussi anciennes, mais on n'en sent pas moins qu'une volonté de rendre les archives accessibles et agréables a été très forte chez les Frères.

À travers nos lectures, nous avons compris qu'il y avait eu un lien dans l'administration de l'enseignement primaire montréalais entre les Frères des Écoles chrétiennes et les Sulpiciens. Nous avons donc décidé d'aller explorer leurs archives afin d'y trouver un regard différent sur l'implication sulpicienne en éducation. Ainsi, à travers les divers historiques et éphémérides, mais aussi une large correspondance entre les Frères et les Sulpiciens, conservés dans les archives lasalliennes, nous espérons obtenir un regard neuf sur les petites écoles de Saint-Sulpice. Une partie de cette correspondance précédemment nommée est constituée des microfiches des archives des Frères des Écoles chrétiennes conservées à Rome. Certaines des lettres que nous y avons retrouvées nous présentent un portrait intéressant des relations entre les deux communautés.

Donc, si les archives des Sulpiciens ont laissé de nombreuses questions sans réponse, les archives des Frères des Écoles chrétiennes viennent combler certaines d'entre elles. Le traitement archivistique plus rigoureux y est probablement pour beaucoup, puisque ce n'est pas par le volume d'archives conservé chez les frères que l'on peut expliquer ces différences. Comme nous l'avons souligné plus tôt, du point de vue du potentiel, les archives sulpiciennes auraient dû nous en apprendre bien davantage. Toutefois, avec les documents récoltés dans ces deux centres d'archives, certaines faiblesses persistent dans notre corpus documentaire, c'est pourquoi nous nous sommes tourné vers les archives de la CECM pour tenter d'y remédier.

Les archives de la CSDM

Le troisième dépôt d'archives que nous avons visité dans le cadre de notre recherche a été celui de la Commission Scolaire de Montréal (CSDM), ancienne CECM. Nous espérions des traces détaillées du développement de la commission scolaire dans la seconde moitié du 19^e siècle, période où le réseau de petites écoles a cohabité avec celui des Sulpiciens. Cependant, ne subsistent du 19^e siècle que les volumes des comptes-rendus des assemblées des Commissaires et quelques publications officielles. Certes, nous nous sommes présenté aux archives de la CSDM avec des attentes et des espoirs assez élevés. Toutefois, ces archives constituent probablement notre plus grande déception : Alors que nous espérions retrouver le même type de documents que ceux vus chez les Sulpiciens et chez les Frères des Écoles chrétiennes, on nous a présenté, dans un sous-sol peu éclairé, ces volumes de compte-rendus des assemblées des Commissaires. Ce type de source peut être intéressant, toutefois il ne s'agit évidemment que de compte-rendus. Nous n'avons pas les détails des discussions ou les étapes du processus de prise de décision par l'assemblée. Nous n'avons que de brefs paragraphes résumant les décisions prises durant les sessions et les mesures mises de l'avant. D'ailleurs, une des faiblesses de ces comptes-rendus est que la plupart du temps nous ne savons pas qui a proposé les idées adoptées par l'assemblée. Nous ne savons pas non plus s'il y a eu débats et si oui, quelles étaient les positions des commissaires et leur argumentation. Au premier coup d'œil, les deux volumes des comptes-rendus²⁶ ne semblent pas pouvoir nous

²⁶ ACSDM, Registre des délibérations des Commissaires d'écoles de la Cité de Montréal, Vol. 1 : 1850 à 1875.

apprendre beaucoup plus d'éléments que le volume de Robert Gagnon sur l'histoire de la CECM.

Pour ce qui est du reste des archives conservées à la commission scolaire, les documents à caractère « historique » sont plutôt rares. On voit rapidement que ces archives ont d'abord et avant tout une vocation administrative. Les documents anciens sont tous rassemblés dans quelques armoires métalliques, et on pourrait se risquer à tracer un parallèle entre cette armoire et les archives sulpiciennes. En effet, ici comme là-bas, le contenu demeure mystérieux puisque nous ne pouvons pas avoir une vue d'ensemble ce qu'il y a à l'intérieur, rien n'étant répertorié à proprement parler. L'archiviste lui-même semble dépassé par nos questions. Ce que nous avons compris, c'est qu'il ne semble pas y avoir de fonds de correspondance, ni de documents « privés » qui auraient pu être rédigés par un Sulpicien lors de son passage dans cette institution, choses que nous n'avons pas plus trouvé dans les archives sulpiciennes.

Seulement deux autres éléments potentiellement intéressants pour notre cheminement sont conservés aux archives de la commission scolaire. Le premier est une publication officielle de la commission scolaire, datée de 1886, intitulée *Notice sur les écoles catholiques de Montréal*.²⁷ Ce petit livre nous présente une description intéressante de la CECM à la fin du 19^e siècle. En effet, on y trouve une transcription des règlements (pour les commissaires, pour les enseignants et pour les élèves), une description détaillée (plan, nombre d'élèves) de chaque école dépendante de la commission scolaire et une présentation des matières

enseignées dans ces mêmes écoles. Ce document est intéressant, par exemple, pour retracer l'historique de certaines écoles. Le second est un numéro spécial de *L'école canadienne*²⁸, revue publiée par la CECM. Paru en 1946, il souligne le centenaire de la fondation de la commission scolaire. Les auteurs y retracent l'histoire de l'institution, en y présentant quelques éléments nouveaux. L'originalité est qu'ils consacrent un chapitre à chaque communauté religieuse enseignante ayant œuvré à la CECM et un autre sur les enseignants laïques qui y ont travaillé.

Nous venons donc de survoler le cheminement que nous avons réalisé dans les dépôts d'archives que nous avons jugés les plus pertinents pour notre mémoire sur l'implication des prêtres de Saint-Sulpice dans l'enseignement primaire à Montréal. En résumé, les archives des Sulpiciens nous ont fourni les documents nous donnant une base d'informations générales sur l'implication des prêtres du Séminaire de Saint-Sulpice. Ensuite, les archives des Frères des Écoles chrétiennes et celles de l'ancienne CECM nous ont permis de définir de nouvelles pistes de réflexion sur le rôle des Sulpiciens dans le réseau scolaire primaire montréalais, notamment en ce qui a trait à la collaboration institutionnelle entre Frères et Sulpiciens.

²⁷ *Notice sur les écoles catholiques de Montréal*, Montréal, C.O. Beauchemin & Fils, 1886, 100 pages.

²⁸ *L'école canadienne*, Montréal, Commission des Écoles catholiques de Montréal, 1946.

Chapitre 1 – La naissance d’une initiative en enseignement primaire (1886-1831)

1.1 - Le Régime français

Retour sur l’historiographie

Comme nous l’avons mentionné, quelques historiens ont déjà abordé la première période de l’enseignement primaire non seulement au Québec, mais aussi plus particulièrement à Montréal. En effet, les Lionel Groulx, Olivier Maurault, Yves Poutet ou encore Louis-Philippe Audet ont tous porté, à divers degrés, leur attention sur la naissance des petites écoles à Montréal.

Tout au long de son étude de la Nouvelle-France, Groulx s’efforce de démontrer que le système d’éducation avait atteint une certaine maturité dans son développement, du moins pour les besoins de la société coloniale, à la fin du Régime français, et que la Conquête est venue réduire à néant les efforts qui avaient été faits en éducation. Groulx insiste sur le rôle de premier plan qu’a joué le clergé dans le domaine de l’éducation dès les premières décennies de la Nouvelle-France.

Cependant, cet ouvrage livre peu d’informations concrètes sur l’enseignement à Montréal. Mis à part quelques mentions sur Marguerite Bourgeoys et sa congrégation, ou encore à quelques louanges des efforts des Sulpiciens, il ne parle que peu de la situation des écoles dans cette ville. Le peu d’informations données par Groulx sur l’œuvre sulpicienne en éducation se résument à ces phrases :

Est-il besoin d’ajouter que les communautés religieuses ne se laissent dépasser par le zèle de personne? En 1824, Saint-Sulpice accueillait déjà dans Montréal, en 16 écoles, 1 137 écoliers, dont 300 au collège, et 200 aux soins de la Congrégation Notre-Dame, et

presque tous, du moins ceux des petites écoles, instruits gratuitement. Fondées sous le supériorat de M. Roux, ces écoles seront continuées par M. Quiblier; et Saint-Sulpice se charge de les meubler, chauffer, entretenir, et même de voiturer soir et matin, vers leurs classes respectives, les Sœurs missionnaires.²⁹

Le problème avec cette citation, est que plusieurs informations données par Groulx sur les petites écoles sulpiciennes sont fausses, ce que nous démontrerons au cours du présent chapitre en présentant certains documents recueillis qui viennent apporter un éclairage nouveau sur le type de soutien fourni par les Sulpiciens.

Quelques années plus tard, un autre clerc viendra en quelque sorte combler cette absence de l'élément montréalais dans l'historiographie de l'éducation. En 1939, Olivier Maurault, prêtre du Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal, a publié un article intitulé *L'histoire de l'enseignement primaire à Montréal de la fondation à nos jours*. Or, cet auteur se place en directe continuité avec Groulx, son ami, notamment en s'inspirant de ce dernier pour tout ce qui a trait aux éléments de contexte général ou encore pour les éléments législatifs qui touchent l'éducation à l'époque. Étant lui-même sulpicien, Maurault nous présente un article presque exclusivement porté sur l'œuvre sulpicienne en matière d'éducation. Un peu plus de vingt ans plus tard, Yves Poutet a lui aussi rédigé un article sur l'implication du Séminaire dans les « petites écoles » du Canada, intitulé « La Compagnie de Saint-Sulpice et les petites écoles du Canada au XVII^e siècle (1657-1700) ». Ces deux textes se ressemblent sur le fond, mais évoquent des périodes différentes. Maurault a voulu faire une synthèse de l'ensemble de l'implication sulpicienne en éducation de la Nouvelle-France jusqu'au milieu du 19^e siècle, alors que Poutet se limite aux cinquante premières années de la présence sulpicienne à Montréal.

²⁹ Lionel Groulx, *L'enseignement français au Canada...* p.157.

Toutefois, les parallèles sont nombreux entre ces deux textes. Par exemple, aucun des deux ne mentionne la présence d'écoles anglo-protestantes ou des diverses écoles privées tenues par des laïques qui ont pu exister à ce moment. De plus, tous deux font de long développements sur les liens entre le Séminaire avec les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame pour l'éducation des filles et aussi ceux créés avec l'association des Frères Rouillier pour l'éducation des garçons. Toutefois, même si le fond des deux articles demeure sensiblement le même, quelques différences existent. En effet, lorsque nous lisons Maurault, nous pouvons y reconnaître un à un les documents conservés aux archives du Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal.³⁰ Or, dans l'article de Poutet, on ne retrouve pas intégralement ces sources, notamment parce qu'il a utilisé des documents conservés aux archives du Séminaire de Paris. Poutet évoque davantage les enseignants eux-mêmes et les difficultés auxquelles ils devaient faire face :

À l'époque, l'enseignement dans les petites écoles était particulièrement épuisant : le silence n'y régnait pas, des élèves d'âges différents étaient rassemblés dans un local unique, ce qui imposait au maître une sorte de gymnastique intellectuelle et vocale peu ordinaire³¹.

De plus, il nous présente le lien entre ces quelques difficultés de l'enseignement et l'œuvre de Jean-Baptiste de Lasalle, les Frères des Écoles chrétiennes : « Cette pensée que " l'école exige un homme tout entier " sera bientôt reprise par saint Jean-Baptiste de La Salle qui ne verra pas la possibilité,

³⁰ Il s'agit plus précisément de la série P1 : 11.1, Écoles Primaires. Nous retrouvons la plupart des documents de cette série, surtout pour la portion sur la Nouvelle-France, dans le même ordre que dans le texte de Maurault.

³¹ Yves Poutet, « La Compagnie de Saint-Sulpice... » ... p.172.

pour ses Frères, d'adjoindre à la tâche de maître d'école, la moindre des activités spécifiquement cléricales »³².

Ce premier groupe d'historiens, restreint, présente une histoire peu nuancée de l'éducation au Québec. Il s'agit d'une histoire glorifiant le rôle de l'Église catholique en éducation. Groulx réserve ses critiques aux autorités coloniales britanniques qui ont voulu l'assimilation des Canadiens-français à travers l'éducation.

Les premiers pas de Saint-Sulpice en enseignement primaire

Lorsque les prêtres de Saint-Sulpice ont fait leur arrivée à Montréal en 1657, ou même encore lorsqu'ils sont devenus seigneurs de l'île en 1663, ils ne se sont pas immédiatement impliqués dans l'éducation de la jeunesse, la population de leur nouvelle paroisse/seigneurie étant évidemment très faible à l'époque. Somme toute, Montréal ne comptait que 111 familles en 1666.³³

Marguerite Bourgeoys avait déjà entrepris son œuvre éducative, fondant la première « petite école » de Montréal en 1657³⁴. Elle était située tout près du Séminaire et certains documents nous portent à croire que les Sulpiciens ont soutenu cette école, notamment parce qu'on la retrouve parmi la liste des « œuvres sulpiciennes »³⁵ et que de nombreuses références y sont faites dans le fonds « Écoles primaires » des archives sulpiciennes. De quel type de soutien peut-on parler? Nous n'avons pas trouvé de relevé concret, mais nous pouvons

³² Yves Poutet, « La Compagnie de Saint-Sulpice... » ... p.172.

³³ Louise Dechêne, *Habitants et marchands de Montréal au 17^e siècle*. Montréal, Boréal, 1988, p. 47.

³⁴ Louis-Philippe Audet, *Histoire de l'enseignement* ... p.136

³⁵ Henri Gauthier, *Sulpitiana*. Montréal, Bureau des œuvres paroissiales de Saint-Jacques, 1926.

supposer qu'il s'agit d'un soutien financier partiel, c'est-à-dire à titre de curés de la paroisse ou de seigneurs de l'île. Il ne s'agit pas ici d'une école des Sulpiciens.

Dès 1666, le Sulpicien Gabriel Souart aurait tenu une classe de petits garçons.³⁶ Nous ne savons ni le nombre d'enfants qu'il instruisait à cette époque, ni l'endroit où il le faisait. La première véritable petite école « sulpicienne » pour garçons de Montréal a été fondée en 1686. Quoi qu'officiellement gérée par la fabrique de la paroisse, la fondation a été largement soutenue par les Sulpiciens. En effet, M. Souart a donné « mille livres, et M. de la Faye un demi arpent de terre sur lequel il y a une maison, afin de faire instruire la jeunesse de Villemarie »³⁷. Très peu d'informations subsistent dans les archives à propos de cette école, si ce n'est quelques actes notariés.

Cette première école, située au cours des premières années face au Séminaire des Sulpiciens³⁸, ne semble pas avoir été tenue longtemps par les prêtres eux-mêmes. En raison probablement de la faiblesse numérique de la compagnie, cette école a été confiée dès sa fondation à une petite confrérie naissante, les frères Rouillier. Étant responsables financiers de l'établissement, les Sulpiciens semblent avoir conservé un contrôle important sur le fonctionnement de l'école.

Est que leudit sieur curé a promis et promet de faire tenir tous les jours de l'année et apperpetuyté ladicte escolle en la maison sy après déclarée et y instruire les enfants, leurs montrer à lire et escrire et eslever à la pieté, et autres bons principes. pour cet effet à présante le sieur Mathurin Rouillier, homme dévot et pieux et de bonne exemple et autres associés avecq luy lequel a ce présent a accepte ladicte charge et promis de se bien et fidèlement acquitter de son devoir du mieux qu'il lui sera possible et mesme d'y consommer toure sa vie et le peu de bien qu'il possède et quy luy

³⁶ Louis-Philippe Audet, *Histoire de l'enseignement...*, p.136.

³⁷ Yves Poutet, « La Compagnie de Saint-Sulpice... »... p.173.

³⁸ Aujourd'hui, cet emplacement est occupé par l'immeuble de la Banque Nationale sur la Place d'Armes.

peult appartenir pour seconder et contribuer au zelle et intentions desdicts sieurs Souart et La Faye.³⁹

Les Sulpiciens délèguent donc l'enseignement à une autre communauté et ils gardent le rôle d'administrateurs de l'établissement. Cette école, nous le verrons au cours du présent mémoire, occupera une place toute spéciale dans l'engagement des Sulpiciens en enseignement primaire. Elle sera « la » petite école des Sulpiciens, qu'ils fondent en tant que curés de la paroisse Notre-Dame. D'ailleurs, un peu partout au Québec (comme en France) on retrouve des curés soutenant financièrement ou matériellement les institutions scolaires de leur paroisse. Nous connaissons peu d'autres exemples de petites écoles soutenues par le Séminaire de Saint-Sulpice à Montréal au cours du Régime français. Il y a cependant le cas de Pierre Rémy, prêtre sulpicien qui a notamment été curé de Lachine de 1680 à 1706. Ce dernier est peut-être l'exception à la règle, car il s'est consacré personnellement à l'enseignement de la jeunesse dans cette paroisse.⁴⁰ L'autre cas à souligner, différent du premier car il échapperait au cadre paroissial, serait celui de la mission de la Montagne, où les Sulpiciens ont instruit nombre de jeunes Amérindiens dans le cadre de leur œuvre missionnaire.

Pour cette première période de l'école paroissiale, nous ne connaissons pas les détails du fonctionnement interne des écoles des Sulpiciens. Cependant, Elisabeth Gallat-Morin vient jeter un éclairage sur la tenue d'une petite école montréalaise à la fin du 17^e siècle. L'ouvrage *Jean Girard : musicien en Nouvelle-France*, se veut un portrait de la vie de M. Jean Girard, qui, outre son œuvre musicale (qui a attiré l'attention de Mme Gallat-Morin), a été l'un des premiers maîtres d'école à faire les classes à l'école paroissiale. Elle suppose dans son

³⁹ ASSM, P1 : 11.1-5, Fondation des Ecolles paroissiales de Villemarie, du 15^e. 7^{bre} 1686, 15 septembre 1686.

ouvrage que M. Girard auraient tenu ses classes selon les pratiques pédagogiques dominantes de l'époque, notamment celles des Frères des Écoles chrétiennes de Jean-Baptiste de LaSalle. Ces méthodes pédagogiques étaient décrites dans deux manuels de pédagogie, soit *L'Escole paroissiale*, datant de 1654 et *La Conduite des Écoles chrétiennes*, datant de 1720.⁴¹ Le livre *L'Escole paroissiale* semble d'ailleurs avoir connu une large diffusion à Montréal dans la première moitié du 18^e siècle, un clerc-enseignant en aurait commandé une douzaine en 1742⁴².

Donc, la petite école paroissiale du Séminaire a été reconstruite en 1724, toujours sur la rue Notre-Dame face à la demeure des Sulpiciens, alors sous la direction de M. Vachon de Belmont, au coût de 4 016 livres.⁴³ On décrit cette nouvelle école comme un bâtiment « construit de maçonnerie à un Étage d'environ quatre-vingt pieds de front sur lad[it]e rue sur environ trente cinq pieds de profondeur couvert en planches servant aux écoles »⁴⁴. Ce nouvel édifice permet d'augmenter considérablement le nombre d'enfants pouvant bénéficier de l'enseignement à la petite école du Séminaire. En effet, on pouvait dénombrer une douzaine d'enfants la fréquentant en 1709, mais ils étaient plus de trois cents en même temps dans l'école en 1789.⁴⁵

Que sait-on de la vie à l'intérieur de cette école? Rien, si ce n'est de ce que l'historiographie de l'éducation sous l'Ancien Régime nous permet de supposer.

⁴⁰ Louis-Philippe Audet, *Histoire de l'enseignement...*, p.136.

⁴¹ Elisabeth Gallat-Morin, *Jean Girard : musicien en Nouvelle-France*, Sillery, Septentrion, 1993, p.183.

⁴² Elisabeth Gallat-Morin, *Jean Girard...* p. 185.

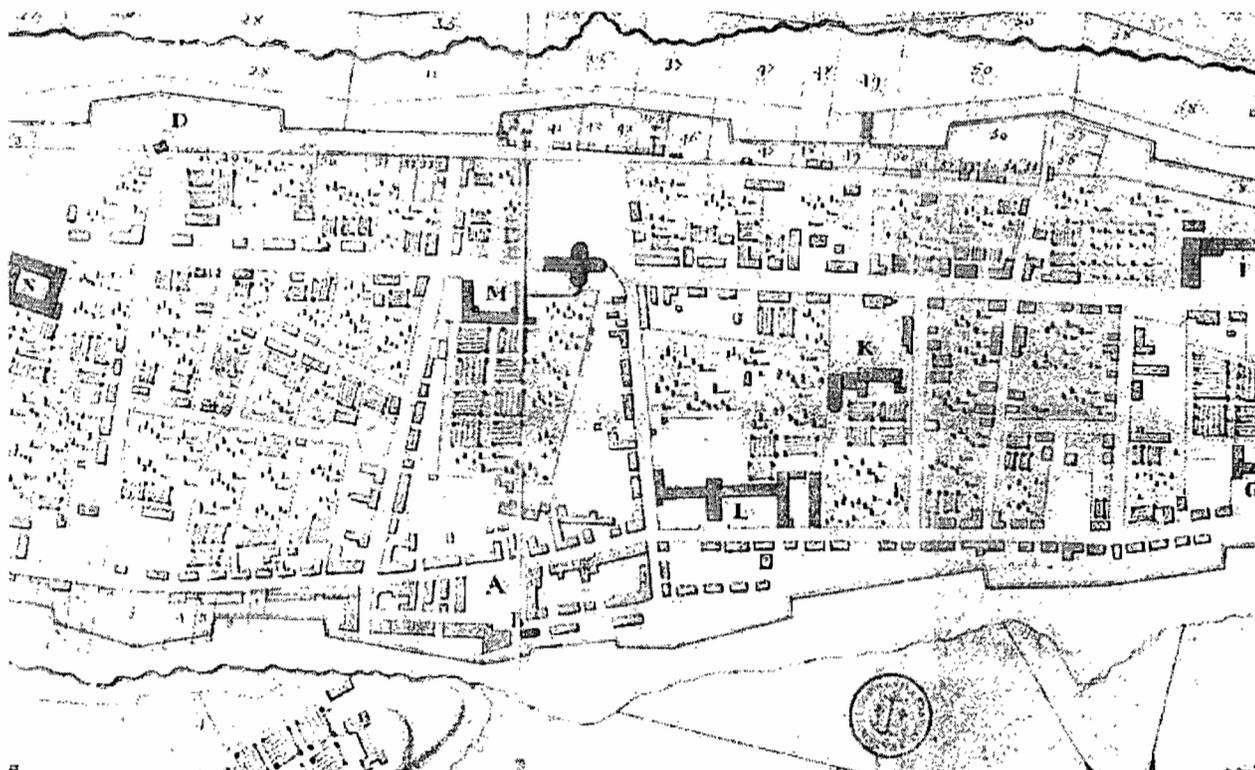
⁴³ ASSM, P1 :11.1-29, Mémoire des dépenses faites par M. de Belmont, supérieur du séminaire de Ville-Marie, pour la construction d'une école à Montréal, 1725.

⁴⁴ Cité dans Elisabeth Gallat-Morin, *Jean Girard...* p.179.

⁴⁵ Gallat-Morin, *Jean Girard...* p.179.

(...) la principale pr[é]occupation des religieux enseignants est le salut des âmes des enfants qui leur sont confiés. Dans les petites écoles, "on doit donner principalement le fondement de la doctrine et des vertus chrestiennes"; par conséquent, "on se sert de la science, ou des principes de la grammaire, latine, et françoise, comme des moyens, pour arriver plus facilement, et avec plus de perfection, à cette fin." Il est plus facile, estime-t-on, d'enseigner à devenir bon chrétien à des enfants qui savent lire.⁴⁶

Carte de Montréal en 1726⁴⁷



Les enseignants

Qui enseigne dans la petite école du Séminaire? La question est simple, mais la réponse est plus complexe. À leur arrivée, les Sulpiciens semblaient

⁴⁶ Gallat-Morin, *Jean Girard*..., p. 186.

⁴⁷ Jean-Claude Robert, *Atlas historique de Montréal*, Montréal, Art global; Libre expression, 1994, p. 56-57. Notons que nous pouvons clairement voir les bâtiments de la petite école face au Séminaire (identifié sur la carte par un « M »).

vouloir assumer eux-mêmes le rôle d'enseignants auprès des petits écoliers. Nous avons vu plus haut que Gabriel Souart avait fait la classe dès 1666. D'autres Sulpiciens ont été envoyés à Montréal avec le titre de maîtres d'école, comme notamment Pierre Remy⁴⁸ et Louis-François de La Faye. Mais nous sommes portés à croire que ces enseignants n'étaient pas encore tout-à-fait des membres de la Compagnie, qu'ils étaient plutôt des novices qui poursuivaient leur formation en théologie tout en logeant au Séminaire. Le cas de M. de La Faye, mentionné plus tôt, est particulièrement intéressant, car il reflète en partie l'importance accordée par les autorités parisiennes à la mission éducative de la maison montréalaise :

Nous vous envoyons M. de la Faye (...) .Il n'a pas de grands talents, mais il a une très grande obéissance et je crois qu'il pourra bien être maître d'école à Montréal⁴⁹

Ce commentaire de M. Tronson, supérieur du Séminaire Saint-Sulpice de Paris, montre bien que le rôle de maître pour la petite école ne nécessite pas une grande envergure. Il va même plus loin en précisant qu'il faut « ne jamais laisser à des postes de second ordre des personnalités de premier plan; faire fructifier au maximum les talents de chacun »⁵⁰. Nous avons vu que, dès la fondation de l'école, les Sulpiciens ont confié la tâche d'y enseigner aux frères Rouillier. Toutefois, cette communauté s'avéra bien éphémère, car elle disparaît dès 1693⁵¹.

Les Sulpiciens cherchèrent des successeurs à cette petite communauté enseignante. Une autre communauté a été créée à Montréal à la fin du 17^e siècle, mais indépendamment des Sulpiciens cette fois. François Charon a fondé une communauté hospitalière du nom de Congrégation des Frères Hospitaliers de

⁴⁸ Yves Poutet, « La Compagnie de Saint-Sulpice... »... p. 167.

⁴⁹ Yves Poutet, « La Compagnie de Saint-Sulpice... »... p. 171.

⁵⁰ Yves Poutet, « La Compagnie de Saint-Sulpice... »... p. 172.

Saint-Joseph de la Croix, mais qui est mieux connue sous le nom de « Frères Charon ». « Hospitaliers par nature, ceux-ci prirent en charge, conformément aux usages de l'époque, tous les orphelins qui se présentaient. Face à l'ignorance de ces enfants, pouvaient-ils s'abstenir de les instruire? C'est ainsi que très vite, l'enseignement devint une de leurs fonctions essentielles »⁵². Outre cet hôpital, Charon et sa congrégation s'occuperont de quelques écoles de campagne à Montréal.

Il importe de ne pas confondre, à Montréal, l'école que dirigeaient les Sulpiciens, d'une part, et d'autre part, l'orphelinat auquel s'ajoutaient les petites écoles tenues par les Frères Charon. Sans doute Saint-Sulpice avait-il un droit de regard sur ces dernières au double titre de responsable paroissial et de "seigneur de Montréal", mais il n'en avait pas la charge immédiate.⁵³

Les Frères Charon ont poursuivi leurs œuvres sur le territoire montréalais, mais ces derniers n'ont donc pas pris le relais pour ce qui est de la prise en charge de la petite école du Séminaire rue Notre-Dame. La cause en est que le supérieur de Paris a refusé toute forme d'association officielle avec les Frères Charon :

Le 27 avril 1700, M. Leschassier écrit au séminaire de Montréal pour conseiller aux Sulpiciens de conserver leur école et de ne pas s'unir aux hospitaliers : "Je ne vois point d'apparence de recevoir les frères de Mr Charron à l'école de Montréal. On est meilleurs amis quand on n'est point dans l'occasion d'avoir quelque chose à desmeler ensemble".⁵⁴

Les Sulpiciens se retrouvaient donc sans enseignant pour leur petite école. Cependant, le Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal a fait des efforts afin de modifier cette situation. En effet, nous avons retrouvé des traces relatant des

⁵¹ Yves Poutet, « La Compagnie de Saint-Sulpice... »... p. 176.

⁵² Yves Poutet, « Les vœux des Frères Charron, hospitaliers enseignants », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 49 (1963), p.19.

⁵³ Yves Poutet, « Les vœux des Frères Charon » p. 24.

⁵⁴ Yves Poutet, « Les vœux des Frères Charon » p.23.

démarches entreprises par le Séminaire afin de faire venir des Frères des Écoles chrétiennes à Montréal.

Avant le 21 septembre 1700, les Sulpiciens de Montréal sont entrés en relation, soit directement, soit par l'intermédiaire de leurs amis parisiens, avec le fondateur des Frères des Écoles chrétiennes. Ils désirent obtenir de lui "un bon maître d'école", et M. de La Salle "offre" d'en fournir un pour décharger M. Priat d'une partie de sa tâche. L'affaire est d'importance puisqu'elle entraîne une délibération de l'assemblée des Consulteurs de la Compagnie de Saint-Sulpice. Voici le document :

"21 septembre 1700 [...] 4^o Nos Messieurs de Montréal ayant marqué par leurs dernières lettres qu'ils auroient besoin d'un bon maître d'école qui sceut bien écrire, on a proposé si l'on accepteroit l'offre que faisoit Mr de La Salle, d'en fournir un de cette qualité pourvu qu'il ait six mois pour s'y préparer. Toute l'assemblée a esté d'avis d'une commune voix d'accepter cette offre et de faire la dépense nécessaire pour cela, persuadée qu'on ne pouvoit trop tost lui envoyer ce Maître d'Ecole, pour décharger de cet employ Mr Priat qui peut en avoir quelqu'autre bien plus convenable et qui n'en sera pas moins utile à la maison et à l'Eglise." ⁵⁵

L'historiographie semble d'ailleurs démontrer que la collaboration, ou du moins une certaine proximité philosophique, ait été entretenue entre les Frères des Écoles chrétiennes et les prêtres de Saint-Sulpice. Nous pouvons d'ailleurs remonter à LaSalle lui-même, fondateur de la communauté des Frères, qui a notamment reçu une partie de sa formation chez les Sulpiciens. Nous devons aussi souligner que les Sulpiciens de Paris ont été les premiers à faire confiance à sa communauté naissante pour la tenue des écoles de leur paroisse. « Formé à Saint-Sulpice, La Salle compta beaucoup sur les sulpiciens pour l'aider à mener à bien son œuvre de formation des maîtres. »⁵⁶

Mais les frères ne semblaient pas prêts à envoyer des membres de leur communauté enseigner dans cette colonie lointaine, préférant se concentrer sur à

⁵⁵ Yves Poutet, « Les vœux des Frères Charon »...p .24.

⁵⁶ Yves Poutet, *Le 17^e siècle et les origines lasalliennes*, tome 2, Rennes, Imprimeries Réunies, 1970, p. 333.

leur implantation et leur consolidation en France.⁵⁷ Le second obstacle à l'initiative montréalaise est venu du Séminaire de Paris. En effet, les supérieurs parisiens ne considéraient pas l'enseignement primaire comme une priorité. À tout le moins, ils ne semblaient pas disposés à faire croître les « services » déjà existants. On voit donc poindre ici une certaine tension entre les exigences de Paris et les besoins rencontrés sur le terrain par les Sulpiciens montréalais.

Qu'est-ce qui amène les Sulpiciens à s'intéresser à l'éducation de la jeunesse? Les Sulpiciens veulent probablement construire une ville sur de solides fondations morales et intellectuelles. « Ils veulent profiter de la jeunesse du pays pour imposer dès le départ le bon pli dans les habitudes des colons »⁵⁸. Jouissant du double rôle de curés et de seigneurs, les Sulpiciens ont le pouvoir de former la jeunesse selon leurs propres priorités. De plus, la stabilité de la présence sulpicienne, exceptionnelle en contexte colonial, permet d'assurer une certaine continuité et une uniformité de la formation dispensée dans les écoles soutenues par le Séminaire.

1.2 - Tournant du 19^e siècle : vague de fondation d'écoles de quartier

Pour toute la période du Régime français et la fin du 18^e siècle, nous n'avons pas pu répertorier d'autres écoles que celles mentionnées plus tôt, soit la petite école face au Séminaire, l'école de la sœur Marguerite Bourgeoys et quelques petites écoles de campagne.

⁵⁷ Yves Poutet, *Le 17^e siècle et les origines lasalliennes...* p. 331.

⁵⁸ Brigitte Caulier, « Introduction », dans *Les prêtres de Saint-sulpice au Canada. Grandes figures de leur histoire*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1992, p.24.

Cependant, le temps vint vite où la simple école paroissiale ne suffit plus pour éduquer une jeunesse de plus en plus nombreuse. Si Montréal avait une population d'environ 4 000 habitants au moment de la Conquête⁵⁹, celle-ci est passée à 9 000 en 1815⁶⁰. S'adaptant à la croissance de la ville, les Sulpiciens décident de fonder, au début du 19^e siècle, de petites écoles dans les divers quartiers de Montréal. Ainsi, des écoles furent créées notamment dans les quartiers Côte-des-Neiges (1814), faubourg Saint-Laurent (1815), Saint-Henri-des-Tanneries (1817), faubourg Sainte-Marie (1819) et l'école Bonsecours (1810, 1838).

Outre ces nouvelles écoles, les Sulpiciens soutiennent financièrement des établissements scolaires, notamment ceux de la Congrégation de Notre-Dame. Le mémoire de maîtrise d'Andrée Dufour, qui nous fournit des informations sur le « réseau » scolaire de l'ensemble de l'île de Montréal, nous sert de point de repère et nous donne des indices sur l'importance de l'implication sulpicienne en enseignement primaire à Montréal.

⁵⁹ John A. Dickinson et Brian Young, *Brève histoire socio-économique du Québec*, Sillery, Éditions du Septentrion, 1995, p. 84.

⁶⁰ John A. Dickinson et Brian Young, *Brève histoire...* p. 168.

Répartition des écoles et des élèves de l'île entre les secteurs public et privé

61

		1825		1835	
		Nombre	%	Nombre	%
Secteur public	Écoles	2	3.7%	9	10.1%
	Élèves	86	2.8%	274	6.0%
Secteur privé	Écoles	52	96.3%	80	89.9%
	Élèves	2970	97.2%	4327	94.0%
Église catho.	Écoles	18	33.3%	24	30.0%
	Élèves	1363	44.6%	1759	38.2%
Sulpiciens	Écoles	8	18.5%	12	18.0%
	Élèves	780	27.3%	936	25.1%
Fabrique, curé, évêque, soeurs	Écoles	10	14.8%	12	12.0%
	Élèves	583	16.7%	823	13.1%
Autres (sociétés, habitants, autres Églises, laïcs privés.	Écoles	34	63.0%	56	59.9%
	Élèves	1607	49.6%	2568	55.8%

En consultant ces statistiques, on peut voir qu'en 1825, les sulpiciens étaient liés à environ 30% des écoles et de 40 % des élèves de la ville⁶², et en 1835, ils supportaient environ 23% des écoles et 32% des élèves.⁶³ Mises à part ces statistiques, d'autres pistes sur le fonctionnement des écoles sulpiciennes nous sont fournies par Dufour. Certains passages apportent notamment un éclairage sur des aspects concrets du fonctionnement des écoles sulpiciennes :

⁶¹ Andrée Dufour, *Le réseau scolaire...* p.77.

⁶² Andrée Dufour, *Le réseau scolaire...* p.70.

⁶³ Andrée Dufour, *Le réseau scolaire...* p.71.

On constate sans surprise que les religieuses, soutenues ou non par les Sulpiciens, n'instruisent que des filles à l'exception de quelques garçons « trouvés » et de quelques orphelins irlandais à la petite école de l'Hôpital-Général des Sœurs Grises. Les Sulpiciens, par contre, se préoccupent davantage des garçons sans pour autant négliger les filles car la plupart de leurs écoles et toutes celles des laïcs qu'ils "protègent" sont mixtes. Cette mixité traduit l'indépendance des Sulpiciens à l'égard de Mgr Lartigue qui enjoignait ses curés de refuser les sacrements aux enfants, parents et maîtres qui l'encourageaient. En fait, les Sulpiciens séparent plutôt leurs élèves selon la langue.⁶⁴

Dufour apporte également un éclairage sur la question des frais scolaires dans les écoles relevant de l'autorité sulpicienne. En effet, si Lionel Groulx et Olivier Maurault mentionnaient que l'enseignement était offert gratuitement dans ces écoles, Andrée Dufour vient nuancer cette affirmation :

Précisons que l'enseignement est parfois gratuit chez les sulpiciens mais que ceux-ci exigent néanmoins la contribution des parents dans la plupart de leurs maisons. Les laïcs qu'ils "protègent" exigent, pour leur part, des frais qui se rapprochent de ceux exigés dans les écoles laïques privées. Serait-ce pour les Sulpiciens un moyen discret, déguisé, de réserver une partie de leurs établissements aux seuls bien nantis? On peut aussi penser que la « protection » de ces derniers est symbolique et sert surtout aux maîtres à assurer leur réputation auprès de leur clientèle des faubourgs.⁶⁵

Plusieurs éléments sont à souligner dans ces citations de l'ouvrage de Dufour. Selon elle, les Sulpiciens s'écartent des instructions épiscopales, en appliquant la mixité (sexuelle) dans leurs classes, préférant séparer les enfants selon la langue parlée, quelques classes anglophones étant destinées à la communauté irlandaise catholique naissante de l'île. Notons que cette affirmation est en partie fautive, du moins en ce qui concerne la petite école paroissiale, car les Sulpiciens n'y recevaient que les petits garçons. Il est probablement vrai que

⁶⁴ Andrée Dufour, *Le réseau scolaire...* p.99.

⁶⁵ Andrée Dufour, *Le réseau scolaire...* pp.118-119.

dans les petites écoles de faubourgs ou de quartiers, les garçons et les filles partageaient la même classe, mais cela venait principalement de la faiblesse des investissements éducatifs dans ces quartiers.⁶⁶

De plus, fait intéressant, les Sulpiciens auraient engagé des laïcs, hommes et femmes, pour tenir ces classes et même dans certains cas des couples. Les archives des Sulpiciens nous ont d'ailleurs permis de découvrir quelques exemples intéressants de ces couples enseignants. Nous avons en effet retrouvé, par exemple, une entente avec deux instituteurs laïcs pour la tenue de leur école :

(...) nous Ls Donat Bernard et Felix Vezina, nous engageons réciproquement par cet acte volontaire à remplir mutuellement nos devoirs d'état selon les intentions de M. le curé et de nous tenir constamment unis pour le bien de nos écoles, à ne jamais faire de réflexions sur les manières de faire ou de dire de ceux de notre table, de garder à leur égard toutes bienséances en nous montrant honnêtes et prévenans, et si malgré nos procédés quelques uns cherchoient a nous faire de la peine, de garder le silence, ne cherchant à nous venger en aucune manière, nous réservant, si les agressions étoient trop graves et trop fréquentes, de nous plaindre à ceux qui pourroient y remédier et de nous en tenir a leurs avis.⁶⁷

Un autre document est le *Règlement des maîtresses d'école du faubourg St-Antoine*, datant de 1819. On y dresse l'horaire des journées ainsi que la liste des obligations religieuses des institutrices de cet établissement.

1° Elles se leveront à cinq heures et demi en hiver et a cinq heures en été. Une demi heure après le lever elles feront la prière en commun avec la lecture d'un sujet de meditation.

2° Elles déjeuneront à 8 heures en hiver et à sept heures et demi en été.

3° Elles commenceront leur école à huit heures en été et à huit heures et demi en hiver [...]

4° L'école finira à onze heures par le [...]

5° Le dîner sera à midi.

6° L'école recommencera à 1 heure et demi en hiver et finira à 4 heures; en été elle commencera à 12 heures et à [4 ou 5?].

⁶⁶ Le sous-investissement public ou charitable, les faibles moyens des parents, expliquent que les filles et les garçons étaient placés sous la supervision d'un seul maître, le plus souvent une maîtresse.

⁶⁷ ASSM, P1 :11.1-39, Entente entre Louis-Donat Bernard et Félix Vézina qui s'engagent à remplir leurs fonctions dans la concorde et l'obéissance, pour le bien de leurs écoles, 9 juillet 1826.

7° Le souper sera à 7 heures.

8° La prière le sera [...] à huit heures et demie. On y lira le sujet d'oraison ou de méditation pour le lendemain.

Le coucher à 9 heures.

(...)

Elles feront le catéchisme 2 fois chaque semaine sans compter le dimanche

Elles ne feront aucun changement dans la maison sans l'avis de M. le curé auquel elles obéiront comme à leur supérieur.

Elles auront un jour de congé chaque semaine. Ce sera le samedi.

Elles se mettront particulièrement sous la protection de la Ste Vierge qu'elles regarderont comme leur mère (...) ⁶⁸

Ainsi, la vie et le travail de ces instituteurs et institutrices laïcs étaient très réglementés et, on doit le supposer, très supervisés par les responsables des écoles, les prêtres de Saint-Sulpice.

Cette vague de fondation d'écoles de quartier nous amène à un constat intéressant dans notre définition de l'implication sulpicienne en enseignement. En effet, les archives sulpiciennes nous démontrent deux types d'écoles dans « l'univers » sulpicien: la petite école située devant le séminaire, et les autres.

La petite école de la rue Notre-Dame a été la première école « sulpicienne » de Montréal après à leur arrivée dans la colonie, et conservera son statut particulier tout au long de l'implication des Sulpiciens en enseignement primaire. Elle est l'école paroissiale de la ville, car à cette époque, la ville de Montréal ne comporte qu'une seule paroisse, la paroisse Notre-Dame. Il est donc normal que les Sulpiciens aient accordé une attention particulière à cet établissement.

Quels étaient les autres établissements soutenus par le Séminaire? Les archives sulpiciennes nous montrent que les Sulpiciens soutenaient des écoles de fabrique et des écoles de syndics à Montréal. Ces écoles, officiellement

⁶⁸ ASSM, P1 : 11.1-37, Règlement des maîtresses d'école du faubourg St-Antoine, 12 décembre 1819.

« publiques », étaient gérées par la communauté à travers des syndics ou les marguilliers des paroisses concernées. En effet, nous avons trouvé copie d'un acte notarié, entre les syndics de l'école de St-Henri-des-Tanneries et le Sulpicien Michel Le Saulnier, acte qui fixe notamment le calendrier scolaire, l'embauche des enseignants, et les démarches à suivre pour les différentes fêtes religieuses.⁶⁹ Le cas de l'école de Côte-des-Neiges en est un autre intéressant pour illustrer le réseau sulpicien. Cet établissement, fondé en 1814, a été financé par M. Le Saulnier.⁷⁰ Puis, un autre document daté, de 1816 vient alimenter notre réflexion. Il s'agit d'une requête des syndics de l'école adressée au curé de Notre-Dame (M. Le Saulnier) et à la fabrique de la paroisse, donc à toutes fins pratiques, au séminaire de Saint-Sulpice, pour le financement de travaux à l'école de Côte-des-Neiges.⁷¹ Malheureusement, nous n'avons pas de réponse et nous ignorons donc si une somme a été versée par le Séminaire, par la fabrique de la paroisse Notre-Dame ou encore par M. Le Saulnier.

Tout cela démontre que le Séminaire a soutenu quelques-unes des premières écoles publiques de la ville dès le début du 19^e siècle. Les Sulpiciens apportent à ces écoles un soutien financier assez varié. En effet, on peut supposer que, dans la plupart des cas ils ont pu, en tant que seigneurs de l'île, fournir le terrain pour une école à construire ou encore même le bâtiment en lui-même. Nous ne connaissons toutefois pas le lien qui était maintenu entre le Séminaire et ces écoles, par exemple si les Sulpiciens fixaient avec les marguilliers et syndics

⁶⁹ ASSM, P1 : 11.1-36, Règlement pour la bonne marche de l'école de St-Henri-des-Tanneries, en vigueur du 17 décembre 1817 au 15 janvier 1819, 17 décembre 1817.

⁷⁰ ASSM, P1 : 11.1-32, Convention entre M. Candide-Michel Le Saulnier, p.s.s., et Charles-Simon Delorme, menuisier [pour les travaux de l'école Côte-des-Neiges], 8 juillet 1814.

⁷¹ ASSM, P1 : 11.1-34, Requette adressée à messieurs le curé et marguilliers de la fabrique de Notre-Dame de Montréal, par les syndics de l'écoles de la Côte-des-Neiges.

un système de supervision de l'établissement en question, ou bien si cette aide était tout simplement ponctuelle et sans condition.

Nous avons un autre exemple de collaboration entre les Sulpiciens et les laïcs de la ville pour le soutien d'une petite école. Dans les archives sulpiciennes, nous avons retrouvé un inventaire des meubles de l'école Bonsecours à Montréal, datant de 1815⁷². Ce document montre que les biens n'appartiennent pas tous à l'école. Ils sont en effet répartis en deux colonnes : ceux appartenant à l'école et ceux qui appartiennent à Victoire Papineau. Les biens appartenant à l'école, comme par exemple un poêle, neuf bancs et douze chaises, semblent pour la plupart être « utiles » au fonctionnement de la classe. Par contre, ceux appartenant à Victoire Papineau, lit, commode, couverts d'argent, sont des articles utiles pour la vie quotidienne de l'institutrice. D'ailleurs, une phrase vient nous prouver que l'école se tient chez Mlle Papineau elle-même « les cadres qui sont dans la salle d'entrée, et ceux qui sont dans la chambre où je couche; (...) mon linge et hardes, et ce qui est dans l'armoire de la chambre où je couche ». Ce qui est intéressant, c'est que le document se retrouve aujourd'hui dans les archives des Sulpiciens, ce qui démontre que même si l'école ne leur appartient pas « officiellement », ils semblent avoir conservé un certain droit de regard sur sa gestion.

Donc, le début du 19^e siècle voit la naissance des fondations d'un véritable réseau sulpicien d'enseignement primaire. Nous le qualifions de « sulpicien », car même si nous ne connaissons le détail de la gestion ou du fonctionnement de ces écoles, leur construction et leur entretien relève entièrement ou en partie du

Séminaire de Saint-Sulpice et de ses membres. Les Sulpiciens, en tant que seigneurs de Montréal et en tant que curés de la paroisse Notre-Dame, se sont assurés d'offrir une instruction au plus grand nombre d'enfants possible. Et c'est justement grâce à ce double rôle de curés et de seigneurs que cette implication devient un investissement leur permettant de développer l'avenir de Montréal de façon plus contrôlée. Ainsi, ils fournissent à la ville de Montréal en pleine expansion une jeunesse avec un minimum de formation intellectuelle qui pourra appuyer le développement économique et commercial, ce qui sert aussi les intérêts des seigneurs. Mais, en formant la jeunesse de la ville à la religion catholique, ce sont aussi les « curés » qui s'impliquent, car à travers cette formation chrétienne, le Séminaire poursuit son œuvre apostolique.

De plus, cet investissement correspond probablement un autre objectif : le maintien de l'ordre. En conclusion d'une entente signée avec deux maîtres laïcs pour la tenue de leurs écoles, on retrouve la phrase : « Dieu aidant, nous sommes résolus de faire tous les sacrifices possibles pour le maintient de la paix et du bon ordre entre nous tous (...)»⁷³.

⁷² ASSM, P1 :11.1-33, Inventaire des meubles appartenant à l'école Bonsecours et des meubles appartenant à Victoire Papineau, vers 1815.

⁷³ ASSM, P1 :11.1-39, Entente entre Louis-Donat Bernard et Félix Vézina qui s'engagent à remplir leurs fonctions dans la concorde et l'obéissance, pour le bien de leurs écoles, 9 juillet 1826.

Chapitre 2 – L'ère Quiblier (1831-1846)

Au début des années 1830, les Sulpiciens avaient donc créé un réel petit réseau d'écoles à travers Montréal. Toutefois, ce réseau ne semblait toujours pas parfait aux yeux de la communauté religieuse : d'une part, le fait que la population montréalaise augmentait sans cesse faisait que le nombre de petites écoles était toujours insuffisant. Mais en plus, ces écoles étaient tenues par les laïcs, ce qui allait à l'encontre des recommandations des autorités épiscopales et surtout obligeaient les Sulpiciens à traiter avec un personnel qu'ils jugeaient globalement déficient. Or, l'arrivée de Quiblier au poste de supérieur du Séminaire de Montréal a dynamisé l'évolution du réseau d'écoles primaires sulpiciennes.

Démographiquement, les années 1830 marquent une forme de bouleversement dans l'histoire montréalaise. En effet, c'est au cours de cette décennie que la population anglophone va devenir majoritaire dans la ville de Montréal. Pendant un peu plus de trente ans, les francophones ont représenté moins de 50% de la population et ne redeviennent majoritaires que vers 1867.⁷⁴ Curés de la paroisse Notre-Dame, les Sulpiciens se trouvaient donc dans une lutte contre la propagation du protestantisme. Cette situation démographique-sociale a probablement eu un impact sur la vision sulpicienne de la question de l'instruction des petits enfants de la ville. L'instruction dispensée dans les petites écoles étant d'abord et avant tout religieuse, elle permettait de promouvoir la confession catholique à travers la population de la ville.

Nous avons présenté au cours du précédent chapitre le développement du réseau de petites écoles soutenues par les Sulpiciens. Depuis le début du 19^e

⁷⁴ Paul-André Linteau, *Histoire de Montréal depuis la Confédération*, Montréal, Boréal, 1992, p. 44.

siècle, les Sulpiciens ont soutenu de nombreuses nouvelles petites écoles à Montréal et ont donc créé un réseau privé de petites écoles qui s'étend à travers la ville et ses faubourgs. Mais, comme le mentionne Nive Voisine, « (...) encore en 1831, le nombre des enfants à l'école est minime comparé au total de la population de la ville (43 773 habitants) et au chiffre approximatif des enfants d'âge scolaire (8 754 environ) »⁷⁵.

Mais la caractéristique qui marque le début du 19^e siècle, en ce qui a trait à l'histoire de l'enseignement, est le développement d'un réseau d'écoles laïques soutenues par le gouvernement colonial britannique. Ainsi furent créées les écoles royales, les écoles de fabrique et les écoles de syndics. Ces écoles publiques ont connu à Montréal, globalement, un succès mitigé.⁷⁶ Le clergé avait un monopole pratiquement complet en matière d'éducation depuis le Régime français et ne se montre pas particulièrement réceptif à l'arrivée du gouvernement dans cette sphère d'activité. D'ailleurs, le clergé considérait que l'éducation relevait du domaine privé, « c'est-à-dire que seuls les chefs de famille peuvent décider d'instruire ou non leurs enfants »⁷⁷. De plus, contrairement à la campagne où les écoles de syndics ont connu une certaine popularité, la population francophone de Montréal bénéficiait déjà de l'existence de structures scolaires relativement anciennes, en particulier avec les classes des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame et les écoles financées par les Sulpiciens.

⁷⁵ Nive Voisine, *Les Frères des Écoles chrétiennes...*, Tome 1, p. 36

⁷⁶ Andrée Dufour, *Tous à l'école...* p. 42.

⁷⁷ Jocelyne Murray, *Apprendre à lire et à compter...*, p. 13.

2.1 - L'arrivée de Quiblier au poste de supérieur

Sulpicien français, né en 1796, Quiblier arrive à Montréal en 1825 comme professeur de philosophie au Petit Séminaire, mieux connu sous le nom de Collège de Montréal. Dès 1828, il est nommé directeur du Petit Séminaire, avant de devenir vice-supérieur du Séminaire (1830) et supérieur (1831). Quiblier a rempli trois mandats – souvent tumultueux en raison de ses « relations plutôt conflictuelles avec les évêques de Montréal et de Québec »⁷⁸ – et a conduit la négociation avec les autorités britanniques pour la reconnaissance des biens des Sulpiciens⁷⁹ avant de retourner en Europe en 1846. Quiblier fit aussi de l'éducation une de ses priorités et déploie beaucoup d'énergie à développer les petites écoles de la ville.

Durant les quinze années où il a été supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice, « il a mis la main, en son nom personnel, sur plusieurs emplacements dans les banlieues et faubourgs »⁸⁰ afin d'y créer de nouvelles petites écoles pour filles et garçons. Il s'agit d'ailleurs d'une pratique que nous avons rencontrée à plusieurs reprises. En effet, les prêtres de Saint-Sulpice faisant partie d'une communauté dans laquelle les membres n'ont pas à faire vœu de pauvreté, plusieurs Sulpiciens bénéficiaient d'une fortune relative. Or, certains d'entre eux ont investi de leur poche dans divers projets, notamment en éducation. Il n'était donc pas rare de voir un prêtre sulpicien acheter un terrain, une maison et de la donner par la suite à la fabrique ou encore au Séminaire lui-même. En fait, il est

⁷⁸ Nive Voisine, *Les Frères des Écoles chrétiennes...*, Tome 1, p. 34

⁷⁹ Brian Young, *In Its Corporate Capacity. The Seminary of Montreal as a Business Institution, 1816-1876*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1986.

⁸⁰ Nive Voisine, « Introduction », dans *Les prêtres de Saint-Sulpice au Canada*. ... p. 201

souvent difficile de savoir quand un Sulpicien agit en son nom propre ou en celui du Séminaire, surtout s'il en est le supérieur.

Comme l'illustre son surnom d' « organisateur de l'enseignement primaire à Montréal »⁸¹, repris par l'historien Nive Voisine, Quiblier a profondément modifié le réseau scolaire sulpicien. Tout d'abord, il a tenu à donner un nouvel élan à la création d'écoles à Montréal. En effet, il était très préoccupé par l'arrivée des écoles gouvernementales, créées par les lois scolaires de 1801 et 1829, qui venaient concurrencer les écoles du clergé.⁸² Ainsi, des écoles furent fondées par les Sulpiciens dans Saint-Antoine (1836), Saint-Laurent (1840), Saint-Jacques (1843), Sainte-Anne (1843), Sainte-Brigide (1845) et Saint-Joseph. Puis une école des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame fut fondée au faubourg Saint-Laurent, pour les petites filles, en 1843.⁸³ Le réseau de petites écoles soutenues par les Sulpiciens a donc encore augmenté sous la gouverne de Quiblier. Ces fondations semblent n'être une accélération de l'effort déjà consenti par les Sulpiciens depuis le début du siècle afin d'assurer l'existence d'un réseau de petites écoles suffisant pour la population de Montréal. Même avec tous ces efforts, les Sulpiciens ne seront pas près d'offrir l'éducation à la majorité des enfants de Montréal.

Comme nous l'avons mentionné plus tôt, les petites écoles soutenues par le Séminaire étaient presque exclusivement tenues par des laïques.⁸⁴ Dans la plupart des cas, nous ne savons pas qui étaient ces maîtres et maîtresses laïques qui tenaient les petites écoles de Montréal, si ce n'est que de quelques noms

⁸¹ *L'œuvre d'un siècle*, p. 55.

⁸² Nive Voisine, *Les Frères des Écoles chrétiennes...*, Tome 1, p. 36

⁸³ Henri Gauthier, *Sulpitiana...* pp. 163-276.

⁸⁴ Plusieurs jeunes prêtres, non encore reçus comme Sulpiciens, ont tenu des classes dans la petite école face au Séminaire alors qu'ils complétaient leur formation théologique.

mentionnés par Jean-Baptiste Meilleur dans son *Mémorial de l'éducation*. « Parmi les laïcs, on compte MM. Dauphin, Bernard, Lafontaine, Frs Beaudry, Al. Delaunay, Jean Langlade, Ls Deschamps, Laurier Cotineau, Ls Desjardins, Basile Piché, Pierre Piché, James Moloy, Phelan, McDonnell, ces derniers d'origine britannique. (...) MM Basile Piché et Ls. Desjardins [furent] les derniers instituteurs des écoles tenues vis-à-vis le séminaire de Saint-Sulpice de Montréal. »⁸⁵ Nous supposons que, parmi les maîtres, beaucoup étaient de jeunes gens qui se destinaient à la prêtrise. Certains pourtant faisaient de l'instruction une carrière. Chez les maîtresses, il est probable qu'il s'agissait le plus souvent de jeunes femmes célibataires, comme cela tendait à se passer un peu partout dans la province au 19^e siècle. « La féminisation du personnel enseignant est liée en partie à la décision d'affecter des ressources limitées à la scolarisation des masses. De jeunes femmes sans charges familiales en attente du mariage pouvaient être payées beaucoup moins cher que du personnel masculin. Au reste, dans toute l'Amérique, de même qu'en Europe, les petites écoles de campagne étaient généralement tenues par des femmes. »⁸⁶ Andrée Dufour abonde dans le même sens en admettant le fait que « L'enseignement constitue également pour les femmes l'une des rares occupations où elles peuvent gagner leur vie et celle de leurs familles et mettre à profit leurs connaissances acquises dans les couvents, les académies ou les écoles primaires supérieures. »⁸⁷

⁸⁵ Jean-Baptiste Meilleur, *Mémorial de l'éducation du Bas-Canada*, Québec, Brousseau, 1876, p. 100.

⁸⁶ Serge Gagnon, « L'école élémentaire québécoise au XIX^e siècle », dans Pierre Lanthier et Guido Rousseau, *La culture inventée. Les stratégies culturelles aux 19^e et 20^e siècles*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1992, p. 141.

⁸⁷ Andrée Dufour, *Tous à l'école...* p.214.

Si l'œuvre de Quiblier sur le plan du nombre de fondations est en continuité avec l'effort fourni sous ses prédécesseurs, son impact sur l'enseignement primaire à Montréal réside dans une véritable cléricisation de l'enseignement à Montréal amorcée sous son régime. Ainsi, malgré l'importance des fondations d'écoles réalisées durant son passage comme supérieur du Séminaire, Quiblier est surtout connu comme celui qui a fait venir les Frères de Écoles chrétiennes à Montréal.⁸⁸ « Quiblier poursuivit cet effort d'organisation et de financement en l'infléchissant dans un sens tout à fait conforme à la stratégie de cléricisation de Mgr Lartigue qui souhaitait remplacer les enseignants laïques par des religieux et religieuses sur lesquels l'épiscopat pouvait compter. »⁸⁹ Dès 1830, alors qu'il était vice-supérieur du Séminaire, Quiblier avait déjà approché les Frères des Écoles chrétiennes, leur mentionnant qu'il aurait besoin de six à neuf frères pour tenir les petites écoles du Séminaire. « Nos écoles nous coûteront moins, seront mieux faites, [leur venue] donnerait beaucoup de relief à notre Séminaire. (...) Nous nous débarrasserions par là d'un nombre de maîtres que nous sommes obligés d'accepter tels qu'ils se présentent, faute de choix. »⁹⁰

Les frères permettent donc aux sulpiciens de ne plus recourir aux services de laïques pour dispenser l'enseignement aux jeunes montréalais, ce qui rapprocherait les Sulpiciens des méthodes en usage ailleurs dans la province :

Le curé [M. Quiblier] et ses successeurs sulpiciens, appuyés par les évêques de Montréal, ont voulu avoir "le plus utile, le plus respecté et le plus indépendant" des établissements lasalliens, à qui ils confient la

⁸⁸ Quiblier est reconnu pour les efforts qu'il a déployés pour la venue des Frères des Écoles chrétiennes à Montréal. Mais il n'était pas le premier à le faire. Comme nous l'avons mentionné au chapitre 1, les Sulpiciens s'étaient informés de la possibilité de faire venir des Frères dès la fin du 17^e siècle. De plus, en 1819, Mgr Lartigue avait tenté une approche auprès des Frères, mais sans plus de succès.

⁸⁹ Louis Rousseau, « Quiblier, Joseph-Vincent » dans, *Les prêtres de Saint-Sulpice au Canada...* p. 267.

⁹⁰ Nive Voisine, *Les Frères des Écoles chrétiennes...*, Tome 1, p. 41.

très grande partie des écoles indépendantes qu'ils possèdent pour assurer les besoins d'une population en voie d'alphabetisation : ils répondent ainsi aux vœux des conciles provinciaux de Québec qui demandent, autant que possible, d'accorder la préférence à l'instituteur religieux plutôt au laïque.⁹¹

Les frères ont présenté de nombreux avantages pour Quiblier. Ils possédaient notamment une excellente réputation en matière d'enseignement. L'arrivée des Frères des Écoles chrétiennes est donc très importante, car elle permet aux Sulpiciens de fournir des enseignants formés et qualifiés pour l'enseignement primaire dans la ville. Roger Magnusson formule bien l'importance de la formation des maîtres dans le développement des réseaux scolaires : « il y avait une forte croyance populaire que les progrès de l'éducation étaient inutiles tant que les enfants étaient confrontés à des maîtres mal formés »⁹². Nous ne voulons aucunement présumer ou avancer que les instituteurs et institutrices laïques qui tenaient les classes sulpiciennes étaient incompetents. Rien ne nous permet de l'avancer. Mais comme nous le mentionnions un peu plus tôt, les Sulpiciens manquaient souvent de choix pour tenir ces écoles. Mais sans véritable formation des maîtres, ces laïques ne pouvaient rivaliser en compétence et en organisation avec les Frères des Écoles chrétiennes. Il faut aussi dire que ces derniers, vivant en communauté dans la modestie, coûtaient peu, ce qui était un autre avantage à leur crédit.

Les quatre premiers Frères sont arrivés à Montréal en novembre 1837, sous la direction du Frère Aidant, alors Frère Visiteur. Quiblier s'était engagé à

⁹¹ Nive Voisine, *Les Frères des Écoles chrétiennes...*, Tome 1, p.70.

⁹² Roger P. Magnuson, *The Two Worlds of Quebec Education During the Traditional Era. 1760-1940*, London, On., The Althouse Press, 2005, pp. 30-31. Citation originale: « a strong belief persisted among the citizens that educational progress was illusory as long as children were exposed to untrained teachers »

respecter les clauses fixées par les frères pour l'ouverture d'un établissement en un lieu donné. Ces conditions se résument à établir que les Sulpiciens sont pleinement responsables de l'établissement et de l'entretien des frères qui s'implanteraient à Montréal :

[...] Art. III

Il faut aux Frères un logement convenable à la vie commune de leur profession, lequel renferme : parloir, cuisine, réfectoire, dortoir, chambre d'exercices, chapelle ou oratoire, infirmerie, cave, bûcher, grenier, cour, jardin, puits, enfin des classes contiguës à double courant d'air, et bien éclairées.

Art. IV

La pension de chaque Frère ne pourra être moindre de 600 francs en Province, et de 750 francs à Paris, prise sur les octrois, ou fondée par quelque bienfaiteur.

Art. V

Il sera en outre payé pour chacun des Frères une somme de 1200 francs une fois délivrée, pour les frais de leur voyage et l'ameublement de la maison.

Art. VI

L'Institut n'ayant aucun revenu pour la formation des jeunes Maîtres, on demande une indemnité de 600 francs par chaque Frère également une fois payée, afin de pouvoir se procurer de nouveaux Élèves.

Art. VII

La maison, ainsi que les meubles de l'Écoles tant à l'usage des maîtres que des écoliers, seront fournis et entretenus par les villes ou fondateurs à perpétuité. [...] ⁹³

Or, avant même la signature de ces conditions d'établissement de Frères à Montréal, Quiblier avait déjà signifié au supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice de Paris qu'il avait entrepris des démarches et la planification pour leur installation près du Séminaire de Montréal.

Nous avons auprès du Séminaire un beau et spacieux terrain sur la partie de notre jardin entre l'Eglise et le Sém^{re}.; un beau terrain derrière la Sacristie, près de notre jardin et ayant vue sur le jardin de l'Hôtel-Dieu. Outre le double local, nous avons en face du Sém^{re}. Trois écoles, chacune de plus de 30 pieds carrés, à double courant d'air, contiguës et tout à la fois indépendantes. A côté de ces trois belles classes nous avons en construction deux maisons chacune de 25 pieds, à trois

⁹³ ASSM, P1.11.1-41b. Prospectus pour un établissement des Frères des Écoles Chrétiennes. Montréal. Archives du Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal, 1837.

étages, avec cave et grenier, petite cour, eau dans la maison. Les maisons ne sont séparées que par une rue du jardin du Séminaire, qui sera ouvert à toute heure et en tout temps aux bons frères. Je pense les loger dans ce dernier établissement jusqu'à nouvel ordre. [...]
 Nos moulins et nos fermes nous donnent la facilité de fournir aux frères la farine, pommes de terre, légumes, bois, [et] le vin, nécessaire à leur consommation. Notre boulanger pourroit même faire leur pain. Nous meublerons leur modeste ménage. J'espère que le Frère Anaclet ne me reprochera pas de laisser ses Frères mourir de faim ou de misère. Le docteur en médecine de la maison aura soin d'eux, il demeure à côté du logement que je leur destine en commençant.⁹⁴

Une fois bien installés à Montréal, les Frères n'ont que de bons commentaires à faire à l'endroit des prêtres de Saint-Sulpice. Commentant l'achat d'un terrain dans le but d'y construire une nouvelle école et une nouvelle résidence pour les frères, le Frère Aidant écrit au Frère Philippe, supérieur de Paris :

Les bontés sans nombre que les Messieurs de St. Sulpice ont pour nous, l'état prospère où ils ont mis notre établissement, les dépenses considérables qu'ils ont faites & qu'ils font journellement pour nous établir convenablement, ne laisse rien à désirer.⁹⁵

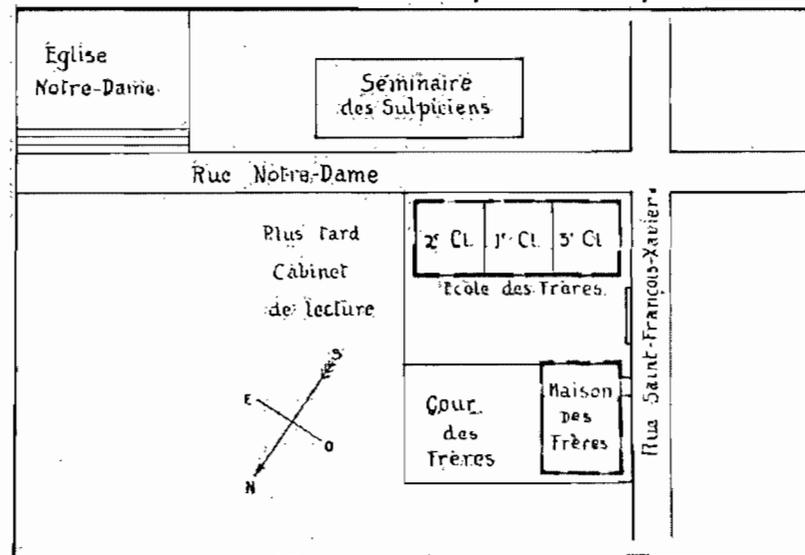
Il semble donc que les relations entre les Frères des Écoles chrétiennes et les Sulpiciens se sont établies dans une atmosphère de bonne entente et de coopération. Les Sulpiciens ont tout mis en œuvre pour s'assurer le soutien de la communauté de frères enseignants pour leur œuvre éducative. Dès leur arrivée à Montréal, les frères, qui logent chez les Sulpiciens, sont envoyés dans la petite école face au Séminaire, ce qui confirme du reste que cette école constitue l'œuvre principale du Séminaire en matière d'éducation primaire. C'est par là qu'ils veulent commencer le remplacement des instituteurs laïques par les frères. Ainsi, dès le 8 novembre, trois classes sont ouvertes pour 200 écoliers. Nous avons d'ailleurs recueilli plusieurs lettres écrites au supérieur général de Paris pour faire rapport de leurs activités, dont certaines nous fournissent certains détails sur l'état

⁹⁴ ASSM, P1.21.19. Lettre de Quiblier à Carrière, 18 mai 1836.

⁹⁵ AFECL, Bobine 17, no 2001, Lettre du Frère Aidant au Frère Philippe, avril 1847.

de leurs classes : « Nous avons pour le moment 240 élèves et 95 d'inscrits qui attendent des places. Ils commencent à nous donner de la satisfaction par leur application, leur assiduité et leur bonne conduite. »⁹⁶

Plan montrant le Séminaire et la petite école paroissiale⁹⁷



⁹⁶ AFECL, Bobine 17, no 1978, Lettre du Frère Aidant au Frère supérieur de Paris, 22 mars 1838.

⁹⁷ *L'œuvre d'un siècle...* p. 65.

La petite école paroissiale, rue Notre-Dame⁹⁸



Les Frères n'ont tenu leurs classes dans cet établissement que pour une période très limitée, car dès novembre 1840, ils ont emménagé dans « une maison élégante et spacieuse »⁹⁹ sur la rue Côté, tout près du Séminaire. Ce bâtiment servira de résidence aux Frères ainsi que d'école pour le quartier Saint-Laurent. Quiblier avait fait l'achat de ce terrain au coût de 4 500 livres et y avait fait construire le bâtiment, au coût de 5 000 livres, qui permettrait aux Frères de tenir leurs classes et d'y établir leur noviciat. Celui-ci formera bon nombre de nouveaux frères à la communauté.¹⁰⁰

Les Frères, qui n'étaient que quatre lors du premier voyage à travers l'Atlantique, ont progressivement reçu des renforts. Quiblier insiste toujours pour mentionner qu'il faudrait encore plus de Frères dans la ville pour subvenir aux besoins de l'enseignement de la jeunesse montréalaise, comme en témoigne cet

⁹⁸ *L'œuvre d'un siècle...* p. 64.

⁹⁹ ASSM, P1 : 24.A.4-9, *Mémoire de Joseph-Vincent Quiblier, p.ss, ancien supérieur, sur le Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal.*, p. 117.

¹⁰⁰ Jean-Baptiste Meilleur, *Mémorial de l'éducation ...*, p. 102.

extrait d'une lettre, envoyée peu après l'arrivée des premiers Frères à Montréal, en novembre 1837 :

Vous nous avez servis, Très Honoré Frère, parfaitement selon notre goût et votre pouvoir, mais non selon nos besoins. Il nous faudrait, pour commencer, au moins 12 Frères. Ce nombre même serait bien insuffisant. [...] J'ai travaillé sept ans pour obtenir les quatre sujets que vous nous avez accordés. Combien faudra-t-il que je travaille encore pour en avoir deux ou trois de plus? Vous avez montré une si favorable disposition que je ne désespère pas de gagner un nouvel envoi.¹⁰¹

Deux autres frères sont arrivés à Montréal en 1839, deux autres en 1843, puis cinq en 1847, nombre s'ajoutant aux novices canadiens qui se sont joints aux rangs de la communauté enseignante. Les Sulpiciens ont alors établi les frères dans les faubourgs de la ville afin de prendre le relais des institutrices laïques. Deux classes furent ouvertes dans le faubourg de Québec (Sainte-Marie). Puis suivirent deux autres classes dans le faubourg Saint-Antoine, deux nouvelles dans le faubourg Saint-Joseph, deux classes d'anglais à Bon Secours et, en octobre 1844, trois classes d'anglais dans l'ancien couvent des Récollets.

Les Sulpiciens semblaient vouloir, au tout début de leur association avec les frères, les garder isolés des autres institutions montréalaises. Quiblier disait d'ailleurs dans une de ses lettres : « Ils seront indépendants de toute autre personne quelconque; ils n'auront affaire qu'au Séminaire. »¹⁰² Le Séminaire se porte seul responsable de toutes les dépenses encourues par les frères pour la tenue des écoles de la ville. Or, nombreuses sont les raisons ayant rendu ce souhait irréalisable. Tout d'abord, des querelles de pouvoir existaient entre les Sulpiciens et l'évêque de Montréal, Monseigneur Jean-Jacques Lartigue. Dans une

¹⁰¹ AFECL, 503824.11, Lettre de J.-V. Quiblier au Frère supérieur de Paris, 26 novembre 1837.

¹⁰² AFECL, 503824.11, Lettre de J.-V. Quiblier au Frère supérieur de Paris, 26 novembre 1837.

lettre qu'il a envoyée au supérieur des Frères des Écoles chrétiennes à Paris, Mgr Lartigue se place en opposition avec M. Quiblier :

Très éloignés qu'ils sont de la Maison-Mère de France, et de la vigilance de leurs supérieurs immédiats, je conçois qu'ils ont plus besoin qu'en Europe de la sollicitude et de la protection de l'Evêque de ce pays; et, j'ai vu avec intérêt, dans le livre de leurs Règles, que par la Bulle de Benoît XIII, qui les institue, ils sont soumis à l'autorité des Evêques dans les diocèses desquels ils sont appelés.¹⁰³

2.2 - Le mémoire de Joseph-Vincent Quiblier

Nous avons retrouvé, dans les archives du Séminaire de Saint-Sulpice, un document très intéressant pour notre recherche. C'est un mémoire rédigé par Quiblier et daté de 1846, soit à la toute fin des quinze années de son supériorat. Dans ce mémoire, Quiblier dresse un bilan de la situation du Séminaire, notamment des petites écoles soutenues par celui-ci. Nous y retrouvons donc un portrait global de l'implication des Sulpiciens pour l'année 1846.

En portant tout d'abord notre attention du côté des écoles pour garçons, nous voyons qu'on retrouvait, selon Quiblier en 1846, 26 Frères des Écoles chrétiennes à Montréal qui dispensaient l'instruction gratuitement à 2100 enfants. Ainsi, en moins de dix ans, les frères se sont solidement implantés dans la ville et ont permis aux Sulpiciens de doubler le nombre d'enfants fréquentant les écoles qu'ils financent. S'ajoutaient à ces classes des frères 163 écoliers, reçus par des maîtres et maîtresses laïques dans les petites écoles de quartier financées en tout

¹⁰³ AFECL, 503824.12, Lettre de Mgr J.-J. Lartigue au Frère Anaclêt, 2 janvier 1838.

ou en partie par les Sulpiciens, qui faisaient augmenter le total des écoliers soutenus par le Séminaire à 2 263.¹⁰⁴

Quiblier fait également mention de huit autres classes (trois françaises, trois anglaises et deux mixtes) recevant 272 écoliers payants. Ces classes sont identifiées comme étant « sous la protection, mais non à la charge du Séminaire »¹⁰⁵. Ce sont donc là de petites écoles de quartier, où les Sulpiciens ont fourni, ou fournissaient encore un soutien financier ou matériel, comme par exemple fournir un terrain, le bâtiment de l'école, du bois de chauffage ou encore le financement pour des réparations ou l'entretien de l'école, mais sans défrayer aucun coût pour l'instruction des enfants proprement dite. Ce nombre de 2 535 écoliers fréquentant les écoles des Sulpiciens représente plus du double du nombre que nous avons rapporté pour l'année 1835, qui était de 936, et plus du triple des 780 écoliers reçus en 1825.¹⁰⁶

2.3 – Les écoles pour filles

Si les Sulpiciens s'occupaient principalement des écoles pour garçons, ils ne délaissaient pas les petites filles pour autant. Au début du chapitre précédent, nous avons mentionné que certaines petites écoles périphériques, écoles de campagne soutenues par les Sulpiciens, étaient des écoles mixtes. Mais en plus de ces écoles mixtes, les Sulpiciens ont aussi contribué à l'enseignement dans des écoles exclusivement féminines, dirigées par les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame. « Ainsi (...) les Sœurs de la Congrégation [de Notre-Dame] ont

¹⁰⁴ ASSM, P1 : 24.A.4-9, *Mémoire de Joseph-Vincent Quiblier...*, p. 76.

¹⁰⁵ ASSM, P1 : 24.A.4-9, *Mémoire de Joseph-Vincent Quiblier...*, p. 77.

¹⁰⁶ Données présentées au chapitre précédent.

ouvert, avec l'assistance du Séminaire, nombre de classes ». ¹⁰⁷ Toujours dans le même mémoire, Quiblier relève six écoles des sœurs qui accueilleraient un total de 1359 petites filles réparties en 18 classes. En plus de ces écoles, le Séminaire a aussi soutenu huit classes, ou écoles de quartier, recevant gratuitement 297 filles.

Soucieux d'instruire une jeunesse dont ils sentent les valeurs menacées par l'immigration et la criminalité qui caractérisent ces décennies et tenus de subventionner des œuvres charitables pour conserver leur titre de seigneurs de Montréal, les Sulpiciens ouvrent des écoles dans les faubourgs de la ville à partir de 1833. Ces écoles, ils en confient la direction à la Congrégation de Notre-Dame, qui maintient ainsi son engagement auprès des filles défavorisées, et aux Frères des écoles chrétiennes, après leur arrivée en 1838 [sic]. Étant toutefois en nombre insuffisant, les religieuses doivent se résigner à engager des laïques, à qui elles confient les classes moins avancées. ¹⁰⁸

Fait intéressant à noter, les Sulpiciens soutiennent aussi les Sœurs qui ont à se déplacer à travers la ville pour y porter l'instruction dans divers quartiers et « fournit deux chevaux et deux voitures pour ce service »! ¹⁰⁹ Cette implication sulpicienne du côté de l'éducation des jeunes filles peut paraître importante, toutefois il est difficile de penser que ce soit eux qui aient fourni l'essentiel de l'effort financier. L'éducation des filles était du ressort des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame et les Sulpiciens leur donnent simplement un appui. D'ailleurs, en regardant du côté des chiffres, on remarque une évidente disparité entre les sommes fournies par les Sulpiciens pour l'instruction des garçons et des filles. Selon Quiblier, les Sulpiciens auraient déboursé la somme de 26 578 livres pour le soutien des Frères des Écoles chrétiennes pour la période allant de 1837 à 1845. À ce montant, on doit ajouter 1 355 livres pour le soutien des écoles de quartiers de la ville, tenues par des laïques. En contrepartie, combien le Séminaire

¹⁰⁷ ASSM, P1 : 24.A.4-9, *Mémoire de Joseph-Vincent Quiblier...*, p. 74.

¹⁰⁸ Andrée Dufour et Micheline Dumont, *Brève histoire des institutrices au Québec de la Nouvelle-France à nos jours*, Montréal, Boréal, 2004, p.44.

a-t-il donné aux Sœurs pour leurs écoles? Quiblier ne fait état que d'une somme de 5 665 livres données aux Sœurs pour l'entretien, la rénovation ou le fonctionnement de leurs écoles pour filles.

Marguerite Bourgeoys avait fondé une petite école pour filles et les Sulpiciens en avaient fait de même avec leur petite école pour garçons devant le Séminaire. C'est donc à partir de ce partage initial que l'on peut expliquer le fait que les Sulpiciens n'aient pas explicitement pris en charge l'éducation des filles. Ils ont néanmoins financé des classes mixtes et prêtent tout de même une certaine assistance financière aux Sœurs dans cette œuvre, probablement comme le feraient d'autres curés ailleurs dans la province, mais à une autre échelle.

2.4 - Pourquoi retenir Quiblier?

Quiblier a mis beaucoup d'efforts à dynamiser le réseau de petites écoles de Montréal. Mais on peut se demander jusqu'à quel point l'individu avait décidé lui-même de faire de l'enseignement un dossier important. N'a-t-il pas plutôt simplement suivi le cours des événements et bénéficié de circonstances favorables? En effet, Montréal a connu une croissance démographique très forte au cours de ses mandats comme supérieur du Séminaire de Montréal. Il paraît donc normal que le Séminaire, qui détient la cure de la paroisse de Notre-Dame, ait fait des efforts afin d'élargir le réseau de petites écoles desservant cette population grandissante.

Nous pouvons aussi souligner qu'à cette époque, le Séminaire a connu un certain regain du point de vue de ses effectifs. En effet, si à la fin du Régime

¹⁰⁹ ASSM, P1 : 24.A.4-9, *Mémoire de Joseph-Vincent Quiblier...*, p. 76.

français on pouvait dénombrer une quarantaine de Sulpiciens à Montréal et après avoir connu une période creuse avec seulement dix prêtres en 1788, on dénombrait 20 prêtres de Saint-Sulpice à Montréal en 1840 et 34 en 1846¹¹⁰, l'année où Quiblier a déposé son mémoire. Davantage de prêtres signifiait que la communauté pouvait se concentrer sur un plus grand nombre d'œuvres, tel l'enseignement.

Outre la croissance de la population montréalaise et celle des effectifs du Séminaire de Saint-Sulpice, un autre élément pourrait venir expliquer l'implication croissante des Sulpiciens en enseignement primaire sous la direction de Quiblier. Les Sulpiciens étaient seigneurs et curés de Montréal depuis le 17^e siècle, et en tiraient un pouvoir certain. Cependant, la nomination d'un premier évêque à Montréal en 1821 est venue remettre en question la position privilégiée qu'occupait alors Saint-Sulpice par rapport au clergé montréalais. Ce nouvel évêque, Mgr Lartigue, lui-même Sulpicien, se retrouvait dans une lutte de pouvoir avec la compagnie de prêtres. Montréal n'était qu'une seule et unique paroisse, confiée aux Sulpiciens. De plus, les Sulpiciens possédaient de vastes propriétés foncières sur l'île et ailleurs, ce qui leur permettait de financer leurs activités religieuses et éducatives.¹¹¹ L'évêque ne bénéficiait pas de ces atouts et un bras de fer va s'engager entre les deux pouvoirs. Les Sulpiciens vont lutter contre les tentatives du nouvel évêque et de son successeur, Mgr. Bourget, qui cherchent à contrôler les activités du Séminaire, ou à se les approprier. Donc, durant une bonne partie de son mandat, Quiblier avait dû mener une lutte de pouvoir avec les évêques de Montréal. C'est cependant Mgr. Bourget qui va remporter la bataille et Quiblier a

¹¹⁰ Ces données statistiques sur le nombre de Sulpiciens nous ont été fournies par Ollivier Hubert, enseignant à l'Université de Montréal.

¹¹¹ Paul-André Linteau, *Histoire de Montréal...* p. 69.

quitté Montréal, chassé, pour ne plus y revenir. Mais il n'abandonna toutefois pas le Séminaire, car il se mit à faire du recrutement pour le Séminaire de Montréal, notamment en Irlande, car les Sulpiciens pouvaient bénéficier de renforts pour desservir la population catholique anglophone de Montréal.¹¹²

Pourquoi centrer un chapitre entier autour d'un individu comme Quiblier si celui-ci a grandement bénéficié d'un contexte favorable pour faire sa marque dans le domaine de l'enseignement primaire? Tout d'abord, le fait que des historiens tels Nive Voisine lui ait attribué le surnom d'« organisateur de l'enseignement primaire à Montréal » a de quoi attirer notre attention. Même si le développement du réseau de petites écoles financées par le Séminaire s'est fait en continuité avec ce qui se faisait depuis le début du 19^e siècle, la simple venue des Frères des Écoles chrétiennes à Montréal constitue une rupture. En confiant leurs écoles aux frères, les Sulpiciens amorçaient la cléricisation de leur réseau de petites écoles et, de plus, s'assuraient d'une certaine qualité de l'enseignement offert aux enfants avec ces maîtres formés et encadrés. De plus, leur service est peu coûteux, ce qui permet une certaine extension du réseau sulpicien. Mais surtout, nous pouvons parler d'une ère Quiblier, parce que son départ correspond à une rupture dans l'histoire de l'implication en enseignement primaire à Montréal.

¹¹² Louis Rousseau, « Quiblier, Joseph-Vincent » dans, *Les prêtres de Saint-Sulpice au Canada...* p.269.

Chapitre 3 – Le retrait (1849-1931)

L'année 1846 marque un point tournant dans l'histoire de l'implication des Sulpiciens en enseignement primaire à Montréal. Comme nous l'avons mentionné plus tôt, Quiblier a quitté le poste de supérieur du Séminaire cette année-là et y a été remplacé par Pierre-Louis Billaudèle. Quiblier avait dynamisé le développement du réseau de petites écoles du Séminaire et avait tenté d'élargir le réseau de soutenu par Saint-Sulpice.

Après le départ de Quiblier, nous ne relevons que peu de nouvelles fondations d'écoles ou d'ajouts au réseau existant. La nouvelle direction du Séminaire semble s'être contentée de consolider les établissements déjà en place. Comme nous l'avons vu, cette consolidation s'est principalement concrétisée par un soutien aux Frères des Écoles chrétiennes, qui ont permis aux Sulpiciens de poursuivre la cléricatisation de leur réseau de petites écoles. Ainsi, de petites écoles tenues par des laïques dans les faubourgs ou dans les quartiers plus éloignés de la ville vont être confiées aux Frères. Nous connaissons notamment l'exemple de l'école du faubourg Saint-Joseph, fondée dans les années 1840 sous Quiblier, qui sera confiée aux Frères des Écoles chrétiennes en 1863.¹¹³

3.1 - Pression pour une poursuite de la croissance du réseau

Dans un même ordre d'idées, nous avons retrouvé dans les archives sulpiciennes une demande, datée de 1864, faite par les Frères des Écoles chrétiennes pour la construction d'une nouvelle école dans le faubourg Saint-

¹¹³ Henri Gauthier, *Sulpitiana...* p. 200.

Jacques. Selon eux, l'établissement existant était beaucoup trop petit, car « Les Frères ont de la place pour 160 à 170 élèves; ils ont accumulé déjà, pour répondre aux besoins des familles et aux instances importantes qui leur ont été adressées, 200 enfants dont 120 dans la petite classe et 80 dans la grande. (...) J'ajoute que, malgré les demandes réitérées d'un grand nombre de familles, au moins 150 enfants ont été refusés »¹¹⁴. Cependant, un autre problème, qui semble majeur aux yeux des frères, concerne la proximité des garçons et des filles. « Il paraît inutile, ou superflu, de parler des dangers qu'offrent sinon l'entrée et la sortie simultanée des petits garçons et des petites filles, au moins la rencontre possible et probable des uns et des autres »¹¹⁵. En effet, il semble que les frères partageaient le même bâtiment que les sœurs qui enseignaient aux filles. L'entrée et la sortie des classes donne donc lieu à des rencontres entre les deux sexes, ce qui indispose les Frères. Mais en plus de ces désagréments externes au fonctionnement des classes, s'ajoute les désagréments causés par le partage du bâtiment, notamment en raison de certaines particularités de l'enseignement offert aux filles par les sœurs :

Il suffit d'avoir l'idée d'une classe, pour convenir de l'importance qu'il y a à être quelque peu tranquille pendant l'explication des leçons, or le bruit, on pourrait dire le tapage qui se fait au-dessus du lieu où l'on est, est aussi celui qui, dans le cas présent, se fait au dessous (les élèves des Sœurs y font la lessive) n'est rien moins impropre à rendre la tâche du maître et celle des élèves aisée.¹¹⁶

¹¹⁴ ASSM, P1.11-50, Exposé des motifs qui rendent nécessaire et pressante la création dans le quartier de S^t Jacques, d'une maison d'Ecole, autre que celle qui existe maintenant, 15 avril 1864.

¹¹⁵ ASSM, P1.11-50, Exposé des motifs...

¹¹⁶ ASSM, P1.11-50, Exposé des motifs...

3.2 - La création de la CECM

La Commission des Écoles catholiques de Montréal (CECM) a été créée par le gouvernement du Canada-Uni, par la loi scolaire du 9 juin 1846, dans le but d'encadrer la gestion des écoles publiques. Ces écoles relevaient alors d'un surintendant¹¹⁷ de l'éducation et de commissaires élus dans chaque municipalité. Montréal et Québec se sont toutefois vues accorder un statut particulier en raison de leur bilinguisme et de leur biconfessionnalité : « Dans chacune d'elles, 12 commissaires, 6 catholiques et 6 protestants, devront être nommés par le Conseil de Ville au lieu d'être élus par les citoyens »¹¹⁸. Une tradition semble avoir été instaurée dès le début, et pour plusieurs décennies, dans le choix des commissaires catholiques, car il y a eu au moins un prêtre de Saint-Sulpice siégeant comme commissaire de 1846 à 1915. En effet, si l'on observe la liste des commissaires ayant œuvré à la CECM¹¹⁹, on peut remarquer qu'à chaque année, un sulpicien est du nombre des commissaires¹²⁰. De la fondation de la CECM jusqu'au début du 20^e siècle, six prêtres de Saint-Sulpice ont siégé comme commissaire. Ainsi, Armand-François-Marie de Charbonnel (1846-1848), Hyacinthe Prévost (1849-1864), Antoine-Jean-Baptiste Giband (1864-1866), Benjamin-Victor Rousselot (1866-1886), Alfred-Léon Sentenne (1886-1894) et Patrick Quinlivian (1894-1902). Non seulement ont-ils été commissaires, mais certains d'entre eux ont également tenu le rôle de président de la commission scolaire.

¹¹⁷ Jean-Baptiste Meilleur a été le premier Surintendant de l'Éducation de la province de Québec.

¹¹⁸ Robert Gagnon, *Histoire de la CECM...* pp. 21-22.

¹¹⁹ ASSM, P1.11-44a, Liste des commissaires des Écoles catholiques de Montréal. 1846-1915.

Le réseau sulpicien de petites écoles et le réseau public ont existé en parallèle durant de nombreuses années, les deux demeurant bien indépendants. Cependant, dans la seconde moitié du 19^e siècle, on peut retrouver des exemples de coopération entre les deux réseaux. En effet, nous avons découvert un document particulièrement intéressant dans les archives des Frères des Écoles chrétiennes, un acte notarié entre le curé de Côte-des-Neiges, c'est-à-dire un sulpicien, et les commissaires d'école de Côte-des-Neiges au sujet de l'établissement des Frères des Écoles chrétiennes dans le village.¹²¹

Ce contrat est bâti sur le même modèle que le *Prospectus pour un établissement des Frères des Écoles chrétiennes* dont nous avons présenté quelques extraits au chapitre précédent. Il s'agit donc d'une énumération d'exigences, la plupart du temps d'ordre financier, faites par les Frères pour établir leur école. Ce texte-ci se démarque de celui de 1837 par le fait que ce ne sont plus seulement les Sulpiciens qui prennent seuls en charge le fardeau financier du nouvel établissement, car les dépenses sont en effet réparties entre la commission scolaire, qui est maintenant responsable de la plus grande part des dépenses, et le curé sulpicien de la paroisse, M. Louis Colin. « M. Collin demeure toutefois responsable des démarches et des contacts avec les Frères. « Que le dit Messire Louis Colin s'engage et son successeur dans la dite fonction de missionnaire du dit village à faire venir et s'établir audit village de la Côte des Neiges, trois Frères de

¹²⁰ Les Sulpiciens sont reconnaissables, dans cette liste, à la mention « p.s.s. » à la suite de leur nom.

¹²¹ Nous sommes bien conscients qu'il ne s'agit pas ici de la C.E.C.M. elle-même. Nous ne connaissons pas le lien qui existait entre la commission scolaire de la ville de Montréal avec celles des villes de banlieue montréalaise. Dans ce cas-ci, s'agit-il d'un « satellite » ou une autre commission scolaire tout à fait indépendante? Mais ce document n'en demeure pas moins intéressant puisqu'il s'agit du seul document nous montrant une entente tripartite entre les Sulpiciens, les Frères des Écoles chrétiennes et une commission scolaire.

la Doctrine Chrétienne de Montréal, dont deux feront les classes en anglais et en français aux enfants de cette municipalité. »¹²²

Les commissaires sont responsables de fournir la maison qui servira à l'usage de la communauté ainsi que de son entretien et réparation. Ils doivent aussi fournir « tout le matériel de classe tant à l'usage des maîtres que des élèves »¹²³. Pour ce qui est de l'achat du mobilier des frères, dont la facture s'élève à « six cent piastres », les commissaires en fourniront cent, et le curé Colin cinquante.¹²⁴ De plus, ils se partagent également « le traitement annuel de chaque Frère [...] de cent cinquante piastres faisant pour trois Frères quatre cent cinquante piastres »¹²⁵.

Toutefois, les Sulpiciens, même s'ils ne déboursent pas la plus grande partie de l'argent nécessaire, conservent un droit de regard bien plus important sur le fonctionnement de l'école qu'en ont les commissaires. « Les Frères n'auront à traiter qu'avec le Missionnaire [M. Colin] pour tout ce qui concerne le paiement du traitement et de la discipline de l'école, ce qui ne prive pas néanmoins les dits Commissaires de l'inspection que la loi leur donne. »¹²⁶

Donc, en ayant des prêtres siégeant en tant que commissaires à la CECM, les Sulpiciens avaient un pied dans deux réseaux de petites écoles, leur réseau privé et le réseau public. Leur réseau, toujours solide malgré le départ de Quiblier, donnait l'enseignement de niveau primaire à une grande partie de la jeunesse catholique montréalaise. Mais ils participaient aussi, en tant que présidents de la commission scolaire, à la direction du réseau public, concurrent au leur.

¹²² AFECL, 501373.3, Contrat notarié entre M. Louis Colin, p.s.s., et les Commissaires d'écoles de la Côte-des-Neiges, 26 juillet 1865.

¹²³ AFECL, 501373.3, Contrat notarié entre M. Louis Colin...

¹²⁴ AFECL, 501373.3, Contrat notarié entre M. Louis Colin...

¹²⁵ AFECL, 501373.3, Contrat notarié entre M. Louis Colin...

3.3 - Relations avec les Frères des Écoles chrétiennes

Nous avons présenté au chapitre précédent les conditions de l'arrivée des Frères à Montréal. Les Sulpiciens ont fait venir les Frères afin qu'ils prennent le relais des laïques dans les petites écoles soutenues par le Séminaire. Les Sulpiciens ont tout mis en œuvre pour s'assurer le soutien de la communauté de frères enseignants à leur œuvre éducative. Toutefois, dès 1846, des voix s'élèvent au sein de la communauté des prêtres du Séminaire contre les façons de faire des Frères. Ainsi, M. Charbonnel a mentionné « Pour l'instruction; En général nos frères enseignent trop à tous et pas assez bien l'indispensable; et ils n'enseignent pas assez à quelques-uns ».¹²⁷ Donc, certains Sulpiciens ne semblent pas avoir été en accord avec les stratégies mises en avant par Quiblier qui visait à élargir l'accès à l'enseignement primaire.

3.4 - 1876 : La dislocation de la paroisse Notre-Dame

La population de Montréal ne cesse de croître, atteignant 80 000 âmes au milieu des années 1860. Or, Montréal ne forme toujours qu'une « immense paroisse de 11 miles dans sa plus grande longueur, sur 5¹/₃ miles dans sa plus grande largeur »¹²⁸. L'évêque de Montréal, Mgr Bourget, ainsi que plusieurs autres membres du clergé ne sont pas satisfaits du monopole sulpicien à Montréal. On

¹²⁶ AFECL, 501373.3, Contrat notarié entre M. Louis Colin...

¹²⁷ ASSM, P1.11-43b, Rapport sur la situation des écoles de Montréal par M. de Charbonnel, pss, 1946.

¹²⁸ Philippe Sylvain et Nive Voisine, *Réveil et consolidation*, tome 2, 1840-1898, volume 2 d'*Histoire du catholicisme québécois*, Montréal, Boréal, 1991, p. 144.

reproche au Séminaire d'être « débordé de toutes parts, et pourtant il se croit capable de tout, et voudrait tout faire seul »¹²⁹.

À cette critique formulée par le clergé montréalais, il faut ajouter le fait que le réseau de petites écoles du Séminaire se révèle nettement insuffisant pour satisfaire à la demande. Même de l'intérieur du Séminaire, des voix commencent à s'élever contre l'absurdité de la situation dans laquelle se trouve Saint-Sulpice : « La monstruosité de la paroisse me paroît être la principale cause de tout le mal... Les enfants présents aux écoles font oublier les centaines d'absents »¹³⁰. L'évêque voudrait donc démembrer l'immense paroisse Notre-Dame afin d'en créer de nouvelles, plus petites. C'est une longue bataille qui s'amorce entre l'évêché de Montréal et les Sulpiciens. Le Saint-Siège a tranché en 1866 en donnant raison à l'évêque et confirmera sa décision en 1873. Mgr Bourget obtiendra aussi la reconnaissance civile des nouvelles paroisses dès 1876.¹³¹

Une fois la grande paroisse Notre-Dame démantelée, les Sulpiciens ne conservent que les paroisses Notre-Dame et Saint-Jacques. L'effet de ce démantèlement sur le réseau des écoles sulpiciennes est immédiat puisque c'est justement à cette époque que les Sulpiciens commencent à se départir progressivement de leurs écoles. En étudiant l'historiographie traitant de l'enseignement primaire au Québec, nous avons trouvé quelques informations intéressantes sur les grandes lignes de l'implication sulpicienne en éducation à Montréal, notamment qu'après 1880, le séminaire se départit peu à peu de ses écoles. À l'assemblée générale de 1880, les Messieurs décident d'offrir leurs écoles de filles aux religieuses et celles de garçons, aux curés et aux fabriques et,

¹²⁹ Philippe Sylvain et Nive Voisine, *Réveil et consolidation ...*, p. 144.

¹³⁰ ASSM, P1.11-43b. Rapport sur la situation des écoles de Montréal par M. de Charbonnel, pss, 1946.

à leur défaut, aux Frères des écoles chrétiennes »¹³². Ce sont les petites écoles de quartier et de faubourgs qui sont touchées par ce retrait des Sulpiciens. En effet, les autres paroisses ne faisant plus partie de la cure des Sulpiciens, ceux-ci n'ont plus d'obligations envers les diverses œuvres qu'ils y entretenaient, incluant l'enseignement primaire. Ainsi, d'autres communautés religieuses ont pris le relais des Sulpiciens dans les diverses œuvres qui avaient été soutenues par Saint-Sulpice à travers les années.

Qu'arrive-t-il de ces écoles abandonnées? Il nous apparaît que celles tenues par les Frères des Écoles chrétiennes ne disparaissent pas et qu'elles seraient plutôt reprises par la CECM. Dans une éphéméride de la communauté des frères du quartier Saint-Joseph, on retrouve les notes suivantes pour les années 1880 et 1881 :

1880 : Les M.M. de St Sulpice abandonnent la paroisse St Joseph; les prêtres du diocèse leur succèdent.

1881 : Les M.M. de St Sulpice abandonnent l'École qui passe sous le contrôle de M.M. les Commissaires. Ces derniers paient les ff à 200 piastres chacun. La rétribution scolaire est employée à payer le loyer, le chauffage et les réparations.¹³³

Ainsi, on sait qu'au moins trois des écoles des frères, autrefois soutenues par les Sulpiciens, ont été récupérées par les commissaires de la CECM. Dans la *Notice sur les écoles catholiques de Montréal*, on retrouve quelques pages traitant des écoles de la commission scolaire tenues par les frères des écoles chrétiennes. La première de ces écoles est l'école Plessis, construite par la CECM en 1878 dans le faubourg Québec, pouvant recevoir 350 élèves où « les Frères y donnent

¹³¹ Paul-André Linteau, *Histoire de Montréal...*, pp. 69-71.

¹³² Nive Voisine, « Introduction », dans *Les prêtres de Saint-Sulpice...*, p. 202.

¹³³ AFECL, 500000.1, Éphéméride de la Communauté Saint-Joseph de Montréal.

l'enseignement selon leurs méthodes et leurs livres, avec un succès qui ne saurait être contesté »¹³⁴. Mais surtout, on nous dit :

Trois autres écoles dirigées par les frères sont sous le contrôle des Commissaires catholiques de Montréal, et en reçoivent un octroi : ce sont les écoles Sainte-Brigide, Saint-Joseph et Saint-Anne. Toutes les trois sont fort importantes, puisqu'elles avaient respectivement, en 1885, 622, 665 et 678 élèves [...]. L'école Sainte-Brigide a été placée sous le contrôle des Commissaires en 1878, et les deux autres en 1882.¹³⁵

Nous n'avons pas de détails précis sur le fonctionnement des écoles à l'intérieur du cadre de la commission scolaire, mais nous pouvons supposer que si les frères dispensent l'enseignement « selon leurs méthodes », ils doivent jouir du même type d'autonomie que durant leur coopération avec les Sulpiciens. Une nouvelle ère de coopération s'est solidement amorcée, puisqu'en en 1946 encore les frères tenaient 13 écoles de la CECM pour un total de 8 307 élèves.¹³⁶ D'après notre recherche dans les archives, nous avons constaté que le retrait des Sulpiciens de l'enseignement primaire ait été beaucoup plus lent que nous ne l'avions initialement cru.

L'historiographie et les premières pistes retrouvées dans les archives nous laissaient croire que les Sulpiciens s'étaient brusquement et complètement retirés de l'enseignement primaire. Or, nous avons été surpris de voir qu'en 1886, les Sulpiciens étaient toujours responsables de deux écoles des Frères des Écoles chrétiennes. Dans la *notice sur les écoles*, on retrouve un tableau des « autres écoles catholiques de Montréal », dans lequel les écoles Saint-Laurent et Saint-Jacques, avec respectivement 1 163 et 675 élèves associés aux Sulpiciens.¹³⁷

¹³⁴ *Notice sur les écoles catholiques...* p.82.

¹³⁵ *Notice sur les écoles catholiques...* p.82-83.

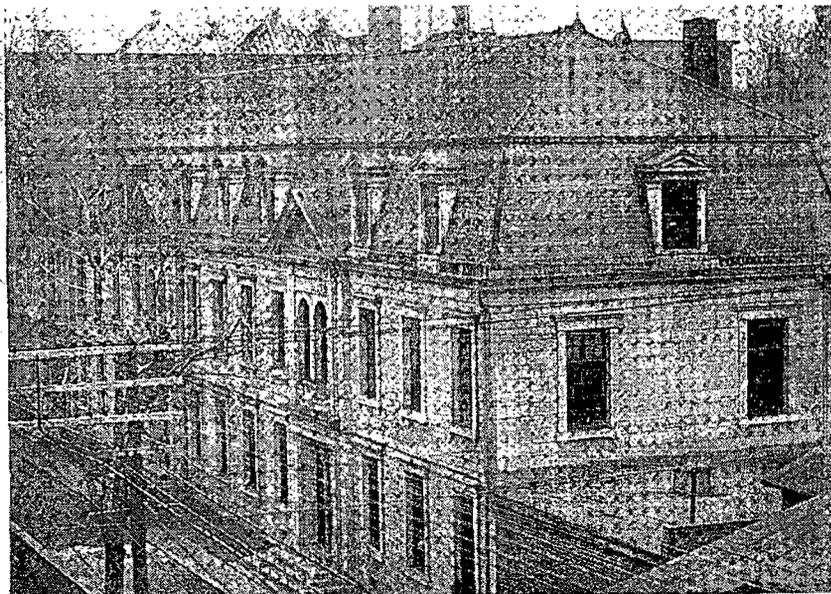
¹³⁶ Frère M.-Cyrille. « Les Frères des Écoles chrétiennes », *L'école canadienne*, 1946, p.54.

¹³⁷ *Notice sur les écoles catholiques...* p. 8.

Soulignons d'ailleurs qu'avec autant d'élèves, l'école Saint-Laurent, premier établissement des Frères des Écoles chrétiennes à Montréal, est la plus grosse école de Montréal. Puis, dans le chapitre portant sur les Frères des Écoles chrétiennes du numéro spécial de *L'école canadienne* soulignant le centenaire de la CECM, on retrouve un tableau des écoles des frères sous la responsabilité de la commission scolaire¹³⁸. On y mentionne que l'école Saint-Jacques a joint les rangs de la CECM en 1921 et l'école Saint-Laurent en a fait de même en 1931. Ces deux écoles correspondent donc aux paroisses que les Sulpiciens ont conservées après le démantèlement de la grande paroisse Notre-Dame. Ils auraient donc gardé deux écoles paroissiales. L'école Saint-Laurent, la dernière qu'ils soutiennent jusqu'en 1931, est la descendante directe de la petite école du Séminaire, celle qui autrefois se trouvait face à la résidence des Sulpiciens, rue Notre-Dame. Le fait que cette école soit le dernier établissement scolaire primaire à être soutenu par les Sulpiciens démontre encore une fois qu'elle constitue l'œuvre principale du Séminaire en enseignement primaire à Montréal.

¹³⁸ *L'école canadienne...*, p.54.

École Saint-Laurent (avant 1931)¹³⁹



Nous ne connaissons pas grand chose du rôle du président à l'intérieur de la CECM. Mais nous trouvons intéressante la présence de Sulpiciens à la tête de la commission scolaire, alors qu'à partir des années 1870, la Compagnie de Saint-Sulpice commence à se retirer du financement de l'enseignement primaire à Montréal. Les Sulpiciens ont donc retiré leur soutien à leur réseau primaire (sauf deux écoles) et plusieurs de ces écoles ont été récupérées par la CECM. Cela signifie une responsabilité financière accrue pour la commission scolaire, mais cela signifie surtout qu'elle a désormais le contrôle d'une très grande partie des écoles du réseau primaire catholique de l'île de Montréal. Une question se pose toutefois : quel est le rôle des Sulpiciens dans l'orientation de la commission scolaire? Nous ne savons pas, à la lecture des comptes-rendus des assemblées des commissaires, quel est le rôle direct des Sulpiciens dans le déroulement des

¹³⁹ *L'œuvre d'un siècle...* p. 73.

réunions et dans le processus de prise de décision. Toutefois, nous pouvons supposer qu'ayant été présidents de la commission durant la majeure partie de la seconde moitié du 19^e siècle, les Sulpiciens, bénéficiant d'une certaine influence.

Il serait particulièrement intéressant d'en savoir plus sur les trois Sulpiciens qui ont été présidents. Pour ce qui est d'Hyacinthe Prévost, nous ne savons que très peu de choses de sa carrière sulpicienne; si ce n'est qu'il est entré dans la Compagnie en 1846 et qu'il en est sorti en 1864.¹⁴⁰ Nous n'avons pas de référence à son sujet dans le livre *Les prêtres de Saint-Sulpice au Canada*, ni dans *Sulpitiana*. Pour ce qui est de Benjamin-Victor Rousselot, président de la CECM durant presque toute la période 1866-1886¹⁴¹, nous n'avons pas d'informations biographiques à son sujet et que ce soit dans de *Dictionnaire Biographique du Canada*, dans *Les prêtres de Saint-Sulpice au Canada* ou dans *Sulpitiana*, aucune mention n'est faite de son œuvre à la CECM. Nous savons simplement qu'il est entré au Séminaire en 1846 et en est sorti en 1889.¹⁴²

Quant à M. Sentenne, il est entré au Séminaire en 1858 et est sorti en 1907.¹⁴³ Il n'en demeure pas moins que c'est sous sa présidence que la commission scolaire a connu sa plus grande croissance au 19^e siècle. Nous nous interrogeons d'ailleurs sur la concordance entre cette grande croissance de la CECM et le retrait des Sulpiciens de l'enseignement primaire. Plusieurs

¹⁴⁰ Dominique Deslandres, John A. Dickinson et Ollivier Hubert. *Les Sulpiciens de Montréal. Une histoire de pouvoir et de discrétion. 1657-2007*. Montréal, Fides, 2007, p. 631.

¹⁴¹ À la lecture des comptes-rendus des assemblées des commissaires, nous avons trouvé qu'il n'y a que pour 1872 qu'il n'a pas été élu président de la commission scolaire. En effet, c'est un certain Leblanc qui est élu président cette année-là. Il est réélu l'année suivante, mais refuse la nomination, ce qui fait que M. Rousselot est réélu président. (p. 346 du Registre des délibérations des Commissaires d'écoles de la Cité de Montréal)

¹⁴² Dominique Deslandres, John A. Dickinson et Ollivier Hubert. *Les Sulpiciens de Montréal...*, p. 632.

¹⁴³ Dominique Deslandres, John A. Dickinson et Ollivier Hubert. *Les Sulpiciens de Montréal...*, p. 633.

hypothèses et questions se présentent alors pour expliquer cette coïncidence. Est-ce que les Sulpiciens se sont retirés de l'enseignement primaire pour que leurs écoles soient reprises par la commission scolaire? Ou bien est-ce que les deux événements sont totalement indépendants l'un de l'autre et que la concordance chronologique n'est que le fruit du hasard?

3.5 - Les Sulpiciens, défenseurs de l'enseignement laïque?

Même s'ils se sont retirés du financement de la majeure partie de leur réseau de petites écoles, les Sulpiciens demeurent impliqués en enseignement à Montréal, notamment en maintenant le financement de deux écoles primaires.¹⁴⁴

Au chapitre précédent, nous avons vu que les relations entre Sulpiciens de Montréal et les Frères des Écoles chrétiennes se sont établies dans une atmosphère de cordiale coopération. Bien évidemment, leurs relations ne seront pas toujours aussi amicales et solides. On pense, entre autres, aux querelles mettant aux prises le Frère Réticius, visiteur provincial des Frères des Écoles chrétiennes, et les Sulpiciens. Nive Voisine résume très bien l'atmosphère régnant autour de 1880 entre les deux communautés :

un climat d'incompréhension [...] s'installe vers 1875 et s'accroît avec l'arrivée du Frère Réticius en 1880. Les frères reprochent aux sulpiciens de déprécier leurs écoles et leur enseignement, de promouvoir le laïcisme en favorisant les laïcs, de traiter les frères de façon peu convenable, de nuire à leur recrutement et d'accepter trop facilement les défroqués. Les griefs du séminaire sont tout aussi nombreux [...] les frères dit-on, "ont laissé pénétrer chez eux un esprit de défiance et d'opposition contre Saint-Sulpice, et cet esprit s'est surtout développé, depuis quelques années, sous l'influence d'un

¹⁴⁴ Cette implication au niveau primaire s'ajoute d'ailleurs à leur implication en enseignement secondaire (Collège de Montréal).

provincial [Réticius] dont on connaît partout les brillantes qualités intellectuelles et l'ardeur inconsidérée".¹⁴⁵

En effet, une polémique a éclaté au cours des années 1880 au sujet de la supériorité de l'enseignement religieux sur l'enseignement laïque. « Vers le même temps arriva de France le Frère Provincial Réticius, étranger qui ne connaissait rien du pays et qui commença à malmener dans les journaux les Commissaires d'écoles et l'éducation laïque. »¹⁴⁶ Réticius s'en prenait à la CECM qui désirait uniformiser ses programmes d'étude et adopté « une résolution imposant l'uniformité des programmes d'études pour toutes les écoles de la Commission »¹⁴⁷. Cette dernière résolution empêchait les écoles des Frères évoluant dans le cadre de la commission scolaire de travailler selon leurs propres méthodes. Le frère Réticius, qui ne se contente pas d'ordonner aux directeurs des écoles des Frères d'ignorer cette résolution, décide d'emmener le débat sur la place publique.

[Réticius] affirme que l'argent des contribuables a servi à construire de luxueuses maisons d'école et que des traitements exorbitants sont accordés aux instituteurs laïques. L'uniformité des programmes d'études, des livres et des méthodes et la nomination d'un surintendant local sont, selon Réticius, autant d'exemples qui prouvent hors de tout doute que l'esprit libéral et maçonnique s'est infiltré dans les écoles des commissaires.¹⁴⁸

En quoi ce débat entre tenants de l'enseignement laïque et religieux peut-il nous intéresser? Tout simplement parce qu'à cette époque, le président de la CECM est M. Rousselot, prêtre de Saint-Sulpice et qu'il se portera publiquement à la défense de la commission scolaire, mentionnant que « plusieurs citoyens

¹⁴⁵ Nive Voisine, « Introduction », dans *Les prêtres de Saint-Sulpice au Canada...* p. 202.

¹⁴⁶ Nive Voisine, *Les Frères des Écoles chrétiennes au Canada. Tome II. Une ère de prospérité*, Ste-Foy, Éditions Anne Sigier, 1991, p. 99.

¹⁴⁷ Robert Gagnon, *Histoire de la Commission des Écoles catholiques...* p. 65.

¹⁴⁸ Robert Gagnon, *Histoire de la Commission des Écoles catholiques...* p. 66.

tiennent à envoyer leurs enfants dans des écoles laïques »¹⁴⁹. Plus tôt, M. Prévost s'était montré « Étroitement intéressé à l'enseignement libre, congréganiste ou laïque »¹⁵⁰ alors qu'il était président de la CECM. Les Sulpiciens avaient entrepris la cléricatisation de leur réseau de petites écoles sous la direction de Quiblier, mais ils se montraient maintenant favorables à une école publique confessionnelle et laïque.

¹⁴⁹ Robert Gagnon, *Histoire de la Commission des Écoles catholiques...* p. 69.

¹⁵⁰ *L'école canadienne...*, p. 10.

CONCLUSION

Lorsque nous avons entrepris notre parcours, nous nous étions fixé comme objectif de nous approcher d'une histoire plus concernée que ne l'est généralement l'historiographie par le local et le quotidien. Cependant, les archives que nous avons consultées nous ont amené à faire des choix. Nous aurions voulu pouvoir illustrer le quotidien d'un petit écolier montréalais à travers son passage dans les petites écoles financées par Saint-Sulpice. Or, les documents à notre disposition nous ont davantage porté vers une histoire plus générale de l'implication sulpicienne en enseignement primaire.

Néanmoins, cette histoire à caractère plus général était utile, voire nécessaire, en raison de l'absence relative des Sulpiciens de l'historiographie de l'enseignement au Québec. Tout au plus, les grandes synthèses font-elles mention de la petite école fondée par Gabriel Souart en 1686 et du Collège de Montréal. Pourtant, les Sulpiciens ont soutenu tout un réseau privé de petites écoles, couvrant la majorité de la partie urbaine de l'île de Montréal au 19^e siècle. Ce réseau s'est notamment démarqué par sa durée, soit environ 250 ans.

Les prêtres de Saint-Sulpice de Montréal n'ont peut-être pas révolutionné la façon de gérer les petites écoles, mais ils se sont signalés par l'ampleur du réseau qu'ils ont soutenu, tandis que la population de Montréal est en pleine croissance tout au long du 19^e siècle. Certes, les Sulpiciens, probablement du fait de leur double titre de curés et de seigneurs de Montréal, avaient le devoir de fournir des petites écoles pour la jeunesse de la ville, mais ils ont le mérite de l'avoir assumé. Bénéficiant de solides revenus seigneuriaux, ils ont pu investir dans le développement de ce réseau, principalement dans la première moitié du 19^e

siècle. Sous l'impulsion du supérieur Joseph-Vincent Quiblier, le réseau sulpicien a connu sa plus grande croissance. Mais le démantèlement de la paroisse Notre-Dame en 1876 a eu raison de la volonté d'expansion de Saint-Sulpice.

Après 250 ans de soutien aux petites écoles, les prêtres de Saint-Sulpice se sont retirés du financement de l'enseignement primaire dans les années 1880. Une partie du réseau seulement est récupérée par la CECM. Mais les petites écoles fondées par Saint-Sulpice n'en constituent pas moins un des fondements du réseau d'écoles confessionnelles que l'on a connu à Montréal jusqu'à la déconfessionnalisation des commissions scolaires en 1997. La petite école paroissiale du Séminaire présente, à elle seule, un bel exemple de la stabilité de l'implication sulpicienne en enseignement primaire. En effet, fondée en 1686, elle a subi quelques déménagements, mais elle a été financée par Saint-Sulpice jusqu'en 1931. En plus d'avoir fondé des établissements et d'avoir constitué un réseau de petites écoles, les Sulpiciens sont à l'origine d'un autre élément important pour l'histoire de l'éducation, non seulement à Montréal, mais dans toute la province de Québec : ils ont fait venir les Frères des Écoles chrétiennes. Les frères enseignants ont eux-mêmes laissé une profonde marque dans l'histoire de la société québécoise, notamment parce qu'ils ont tenu des classes partout à travers la province et ailleurs au Canada.

Saint-Sulpice a donc laissé une marque profonde sur le réseau scolaire montréalais. Certes, cette empreinte est aujourd'hui discrète, mais elle est historiquement bien réelle. Il a façonné le paysage scolaire montréalais, mais sa contribution a généralement été oubliée par l'historiographie de l'éducation. Il n'y a

donc pas de raison pour que son œuvre éducative au niveau primaire ne soit pas reconnue. À l'aube du 350e anniversaire de l'arrivée des Sulpiciens à Montréal, notre contribution arrive peut-être au bon moment.

BIBLIOGRAPHIE

Sources

- Laval. Archives des Frères des Écoles chrétiennes. Série 50014. *École Saint-Laurent.*
- Laval. Archives des Frères des Écoles chrétiennes. Série 50015. *École Saint-Joseph.*
- Laval. Archives des Frères des Écoles chrétiennes. Série 50016. *École Saint-Jacques.*
- Laval. Archives des Frères des Écoles chrétiennes. Série 50050. *École Saint-Henri-des-Tanneries.*
- Laval. Archives des Frères des Écoles chrétiennes. Série 50132. *École Côte-des-Neiges.*
- Laval. Archives des Frères des Écoles chrétiennes. Série 503824. *Correspondance.*
- Laval. Archives des Frères des Écoles chrétiennes. Bobine no 17. *Documents des archives de Rome.*
- Montréal. Archives de la Commission Scolaire de Montréal. *Registre des délibérations des Commissaires d'écoles de la Cité de Montréal.*
- Montréal. Archives du Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal. Document P1.24.A.4-9. Mémoire de Joseph-Vincent Quiblier, p.ss, ancien supérieur, sur le Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal.
- Montréal. Archives du Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal. Série P1.11.1. *Écoles primaires.*
- Montréal. Archives du Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal. Série P1.21.19. *Correspondance de Joseph-Vincent Quiblier.*

Ouvrages généraux et outils de recherche

- DICKINSON, John A. et Brian YOUNG. *Brève histoire socio-économique du Québec.* Sillery, Septentrion, 1995.

Dictionnaire biographique du Canada. Québec/Toronto, Presses de l'Université Laval/ University of Toronto Press, 1974-1990, volumes 3 à 12.

LAMONDE, Yvan. *Histoire sociale des idées au Québec, 1760-1896*. Fides, Montréal, 2000.

ROUILLARD, Jacques et John A. DICKINSON. *Guide d'histoire du Québec : du régime français à nos jours : bibliographie commentée*. Montréal, Méridien, 1991.

Histoire de Montréal

COLLIN, Jean-Pierre. *Histoire de l'urbanisation de la paroisse de Montréal, 1851-1941*. Montréal, INRS-Urbanisation, 1984.

COURVILLE, Serge (dir.). *Paroisses et municipalités de la région de Montréal au XIX^e siècle (1825-1861)*. Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1988.

DECHÊNE, Louise. *Habitants et Marchands de Montréal au 17^e siècle*. Montréal, Boréal, 1988, 532 p.

Les origines de Montréal. Actes du colloque organisé par la Société historique de Montréal (Mai 1992). Montréal, Lémac, 1993.

LINTEAU, Paul-André. *Histoire de la ville de Maisonneuve, 1883-1918*. Thèse de Ph.D., Université de Montréal, 1975.

LINTEAU, Paul-André. *Histoire de Montréal depuis la Confédération*. Montréal, Boréal, 1992.

MARSAN, Jean-Claude. *Montréal en évolution : historique du développement de l'architecture et de l'environnement urbain montréalais*. Laval, Éditions du Méridien, 1994.

ROBERT, Jean-Claude. *Atlas historique de Montréal*. Montréal, Art global; Libre expression, 1994.

ROBERT, Jean-Claude. « Urbanisation et population : le cas de Montréal en 1861 », *RHAF*, 24, 4, (mars 1982). Pp. 523-535.

Histoire de l'Église catholique du Québec et des Sulpiciens

BRODEUR, Raymond (dir.). *Les catéchismes au Québec, 1702-1963*. Québec/Paris, Presses de l'Université Laval/CNRS, 1990.

CHABOT, Richard. *Le curé de campagne et la contestation locale au Québec de 1791 aux troubles de 1837-38*. Montréal, Hurtubise HMH, 1975.

DESLANDRES, Dominique, John A. Dickinson et Ollivier Hubert. *Les Sulpiciens de Montréal. Une histoire de pouvoir et de discrétion. 1657-2007*. Montréal, Fides, 2007.

FERRETTI, Lucia. *Brève histoire de l'Église catholique au Québec*. Montréal, Boréal, 1999.

FERRETTI, Lucia. *Entre voisins : la société paroissiale en milieu urbain : Saint-Pierre-Apôtre de Montréal, 1848-1930*. Montréal, Boréal, 1992.

GAUTHIER, Henri. *Sulpitiana*. Montréal, Bureau des œuvres paroissiales de Saint-Jacques, 1926.

HARDY, René. *Contrôle social et mutation de la culture religieuse au Québec. 1830-1930*. Montréal, Boréal, 1999.

La Compagnie de Saint-Sulpice au Canada, 1657-1957. Montréal, s.n., 1957.

LAJEUNESSE, Marcel. *Les sulpiciens et la vie culturelle à Montréal au 19^e siècle*. Montréal, Fides, 1982.

LEMIEUX, Lucien. *Les 18^e et 19^e siècles, tome 1, Les années difficiles (1760-1839), vol. 2 d'Histoire du catholicisme québécois*. Montréal, Boréal, 1989.

Les prêtres de Saint-sulpice au Canada. Grandes figures de leur histoire. Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1992.

L'œuvre d'un siècle. Les Frères des Écoles chrétiennes au Canada. Montréal, Les Frères des Écoles chrétiennes, 1937.

SYLVAIN, Philippe et Nive VOISINE. *Réveil et consolidation, tome 2, 1840-1898, volume 2 d'Histoire du catholicisme québécois*. Montréal, Boréal, 1991.

VOISINE, Nive. *Les Frères des Écoles chrétiennes au Canada*. Sainte-Foy, Éditions Anne-Sigier, 3 tomes, 1987-1999.

YOUNG, Brian. *In Its Corporate Capacity. The Seminary of Montreal as a Business Institution, 1816-1876*. Montréal, McGill-Queen's University Press, 1986.

Ouvrages sur l'histoire de l'éducation au Québec

AUBIN, Paul. *Le manuel scolaire dans l'historiographie québécoise*. Sherbrooke, Éditions Ex Libris, 1997.

- AUDET, Louis-Philippe. *Histoire de l'enseignement au Québec*. Montréal, Holt, Reinhart et Winston Ltée, 1971, 2 tomes.
- AUDET, Louis-Philippe. *Le système scolaire de la province de Québec*. Québec, Les Éditions de l'érable, 1950-1956, 5 vols.
- CHARLAND, Jean-Pierre. *Histoire de l'éducation au Québec : de l'ombre du clocher à l'économie du savoir*. Montréal, Éditions du Renouveau pédagogique, 2005.
- CHARLAND, Jean-Pierre. « L'éducation par l'exemple : le contrôle des comportements des instituteurs et des institutrices des écoles publiques québécoises, 1842-1897 », dans ROBY, Yves et Nive VOISINE (dir.). *Érudition, humanisme et savoir*. Saint-Foy, Presses de l'Université Laval, 1996, pp. 195-215.
- CHARLAND, Jean-Pierre. *L'entreprise éducative au Québec, 1840-1900*. Ste-Foy, Presses de l'Université Laval, 2000.
- CHARLAND, Jean-Pierre. « Le réseau d'enseignement public Bas-Canadien, 1841-1867 : une institution de l'État libéral ». *RHAF*, 40, 4 (mai 1987), pp. 505-535.
- CHARLAND, Jean-Pierre. « L'histoire de l'éducation au Québec : regard sur la production récente », *RHAF*, 50, 4, (printemps 1997), pp. 599-614.
- COUILLARD, Marie. « L'influence des États-Unis sur l'élaboration des systèmes d'éducation au Canada au dix-neuvième siècle et sa mise en perspective avec l'Argentine. », *Quebec Studies*, 23 (printemps-été 1997), pp. 82-94.
- CURTIS, Bruce. « State of the Nation or Community of Spirit? Schooling for Civic and Ethnic-Religious Nationalism in Insurrectionary Canada », *History of Education Quarterly*, 43, 3 (automne 2003), pp. 325-349.
- CURTIS, Bruce. « The State of Tutelage in Lower Canada, 1835-1851 », *History of Education Quarterly*, 37, 1 (printemps 1997), pp. 25-43.
- DANYLEWYCKZ, Marta. « Sexes et classes sociales dans l'enseignement : le cas de Montréal à la fin du 19^e siècle », dans FAHMY-EID, Nadia et Micheline DUMONT. *Maîtresses de maison, maîtresses d'école. Femme, famille et éducation dans l'histoire du Québec*. Montréal, Boréal, 1983, pp. 93-118.
- DUFOUR, Andrée. « Deux recensements manuscrits des écoles de l'île de Montréal en 1825 et 1835 : une contribution de Jacques Viger à l'histoire de l'éducation au Québec », *Canadian History of Education Association Bulletin de l'Association Canadienne d'Histoire de l'Éducation*, 5, 3 (1988), pp. 19-26.
- DUFOUR, Andrée. « Financement des écoles et scolarisation au Bas-Canada : une interaction État-communautés locales(1826-1859) », *Historical Studies*

in Education/Revue d'histoire de l'éducation, 6, 2 (automne 1994), pp. 219-252.

DUFOUR, Andrée. *Histoire de l'éducation au Québec*. Montréal, Boréal, 1997.

DUFOUR, Andrée. *La scolarisation au Bas-Canada, 1826-1859 : une interaction État-communautés locales*. Thèse de Ph.D., Université du Québec à Montréal, 1992.

DUFOUR, Andrée. *Le réseau scolaire de l'île de Montréal, 1825-1835*. Montréal, Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, 1987.

DUFOUR, Andrée. « Les institutrices rurales du Bas-Canada : incompetentes et inexpérimentées? », *RHAF*, 51, 4, (printemps 1998), pp. 521-548.

DUFOUR, Andrée. *Tous à l'École. État, communautés rurales et scolarisation au Québec de 1826 à 1859*, Lasalle, Hurtubise HMH, 1996.

DUFOUR, Andrée. « Un commentaire sur la prétendue suprématie masculine écrasante chez les enseignants bas-canadiens du premier tiers du 19^e siècle », *Histoire sociale/Social History*, 23, 45 (mai 1990), pp. 114-116.

DUFOUR, Andrée et Micheline DUMONT. *Brève histoire des institutrices au Québec de la Nouvelle-France à nos jours*. Montréal, Boréal, 2004.

DUMONT-JOHNSON, Micheline et Nadia FAHMY EID. *Les couventines : l'éducation des filles au Québec dans les congrégations religieuses enseignantes, 1840-1960*. Montréal, Boréal, 1986.

DUMONT-JOHNSON, Micheline. « L'histoire des femmes. L'alphabetisation masculine. », *Histoire sociale/Social History*, 23, 45, mai 1990, pp. 117-131.

FAHMY-EID, Nadia. « Éducation et classes sociales. Analyse de l'idéologie conservatrice-cléricale et de la petite bourgeoisie au Québec au milieu du XIX^e siècle » *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol.32, no.2, septembre 1978, pp.159 à 179.

FAHMY-EID, Nadia. *Le clergé et le pouvoir politique au Québec. Une analyse de l'idéologie ultramontaine au milieu du 19^e siècle*. Montréal, Hurtubise HMH, 1978.

FAHMY-EID, Nadia et Micheline DUMONT. *Maîtresses de maison, maîtresses d'école. Femme, famille et éducation dans l'histoire du Québec*. Montréal, Boréal, 1983.

FERRETTI, Lucia. « La philosophie de l'enseignement. », dans DUMONT-JOHNSON, Micheline et Nadia FAHMY EID. *Les couventines : l'éducation des filles au Québec dans les congrégations religieuses enseignantes, 1840-1960*. Montréal, Boréal, 1986, pp. 143-166.

- GAFFIELD, Chad et Gérard BOUCHARD. « Literacy, Schooling, and Family Reproduction in Rural Ontario and Quebec », *Historical Studies in Education/Revue d'histoire de l'éducation*, 1,2 (automne 1989), pp. 201-218.
- GAGNON, Robert. *Histoire de la Commission des écoles catholiques de Montréal*. Montréal, Boréal, 1996.
- GAGNON, Serge. *De l'oralité à l'écriture : le manuel de français à l'école primaire (1830-1900)*. Ste-Foy, Presses de l'Université Laval, 1999.
- GAGNON, Serge. « L'école élémentaire québécoise au XIX^e siècle », dans LANTHIER, Pierre et Guildo ROUSSEAU. *La culture inventée. Les stratégies culturelles aux 19^e et 20^e siècles*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1992, pp. 135-153.
- GALLAT-MORIN, Elisabeth. *Jean Girard : musicien en Nouvelle-France*. Sillery, Septentrion, 1993.
- GROULX, Lionel. *L'enseignement français au Canada*. Montréal, Lémac, 1979, 2 vol.
- HEAP, Ruby. *L'Église, l'État et l'éducation au Québec 1875-1898*. Mémoire de maîtrise, Université McGill, 1978.
- HEAP, Ruby. *L'Église, l'État et l'enseignement primaire public catholique au Québec 1897-1920*. Thèse de Ph.D., Université de Montréal, 1987, (2 vol.).
- HEAP, Ruby, « Les relations Église-État dans le domaine de l'enseignement primaire public au Québec: 1867-1899 », *SCHEC*, 50 (1983), 183-199.
- LAJELINASSE, Marcel. *L'éducation au Québec, 19^e-20^e siècles*. Trois-Rivières, Éditions du Boréal Express, 1971.
- LAMONDE, Yvan « Classes sociales, classes scolaires : polémique sur l'éducation en 1819-1820 », *SCHEC*, 41 (1974), pp. 43-59.
- LAPOINTE-ROY, Huguette. « Le renouveau religieux à Montréal au 19^e siècle, et le rôle des Sulpiciens dans le domaine de l'éducation chrétienne » dans *La Société canadienne d'histoire de l'Église catholique, sessions d'étude*, 53 (1986), pp. 51-62.
- L'école canadienne*, Montréal, Commission des Écoles catholiques de Montréal, 1946.
- MACLEOD, Roderick et Mary Anne POUTANEN. *A meeting of the People. School Boards and Protestant Communities in Quebec, 1801-1998*. Montréal, McGill-Queen's University Press, 2004.

- MAGNUSON, Roger P. *A Brief History of Quebec Education : From New France to Parti Québécois*. Montréal, Harvest House, 1980.
- MAGNUSON, Roger P. *Education in New France*. Montréal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 1992.
- MAGNUSON, Roger P. *The Two Worlds of Quebec Education During the Traditional Era. 1760-1940*. London, On., The Althouse Press, 2005.
- MAJERUS, Yvette-Viviane. *L'éducation dans le diocèse de Montréal d'après la correspondance de ses deux premiers évêques M^{gr} Lartigue et M^{gr} Bourget*. Thèse de Ph.D., Université McGill, 1971.
- MAURAUULT, Olivier. «Les origines de l'enseignement secondaire à Montréal », *Cahier des Dix*, no.2 (1936), pp. 95-104.
- MAURAUULT, Olivier. « L'histoire de l'enseignement primaire à Montréal de la fondation à nos jours », *Mémoires de la Société Royale du Canada*, 33 (mai 1939), pp. 1-17.
- MEILLEUR, Jean-Baptiste. *Mémorial de l'éducation du Bas-Canada*. Québec, Brousseau, 1876.
- MURRAY, Jocelyne. *Apprendre à lire et à compter. École et société en Mauricie. 1850-1900*. Sillery, Septentrion, 2003.
- MURRAY, Jocelyne. *La scolarisation au Québec (1850-1900), l'exemple de la Mauricie*. Thèse de Ph.D, Université du Québec à Trois-Rivières.
- Notice sur les écoles catholiques de Montréal*. Montréal, C.O. Beauchemin & Fils, 1886.
- OULLET, Fernand. « L'enseignement primaire : responsabilité des Églises ou de l'État (1801-1836) », *Recherches sociographiques*, 1961, pp.171-187.
- POUTET, Yves. *Genèse et caractéristiques de la pédagogie lasallienne*. Paris, Éditions Don Bosco, 1995.
- POUTET, Yves. « La Compagnie de Saint-Sulpice et les petites écoles du Canada au XVII^e siècle (1657-1700) », *Bulletin du Comité des Études*. Paris, Compagnie de Saint-Sulpice, 33, (avril-juin, 1961), pp. 164-183.
- POUTET, Yves. *Le 17^e siècle et les origines lasalliennes*, tome 2. Rennes, Imprimeries Réunies, 1970.
- POUTET, Yves. « Les vœux des Frères Charron, hospitaliers enseignants », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 49 (1963), pp. 19-45.
- VANNIER, Jeanne. *L'éducation chez les Sœurs Grises du Sacré-Cœur*. Mémoire de maîtrise, Université de Montréal, 1957.

Histoire de l'éducation au Canada

- BAMMAN, Haley P. « Patterns of School Attendance in Toronto 1844-1878 : Some Spatial Considerations », dans KATZ, Michael et Paul H. MATTINGLY. *Education and Social Change. Themes from Ontario's past*. New York, New York University Press, pp. 217-245.
- CORRIGAN, Philip et Bruce CURTIS, «Education, Inspection and State Formation: A Preliminary Statement», *Communications historiques/ Historical Papers*, Société historique du Canada, 1985, pp. 156-171.
- CURTIS, Bruce. *Building the educational state, Canada West, 1836-1871*. London, On., Althouse Press, 1988.
- ERRINGTON, Jane. « Ladies and Schoolmistresses : Educating Women in Early Nineteenth-Century Upper Canada », *Historical Studies in Education/Revue d'histoire de l'éducation*, 6, 1 (printemps 1994), pp. 71-96.
- GAFFIELD, Chad. « Children's Lives and Academic Achievement in Canada and the United States », *Comparative Education Review*, 38, 1 (février 1994), pp. 36-64.
- GAFFIELD, Chad. « Children, Schooling, and Family Reproduction in Nineteenth-Century Ontario », *Canadian Historical Review*, LXXII, 2 (1991), pp. 157-191.
- GIDNEY, R.G. et W.P.J. MILLAR, «From Voluntarism to State Schooling: The Creation of the Public School System in Ontario », *The Canadian Historical Review*, LXVI, 4 (1985), pp. 443-473.
- HEAP, Ruby et Alison PRENTICE (dir). *Gender and Education in Ontario : An Historical Reader*. Toronto, Canadian Scholars' Press, 1991.
- HOUSTON, Susan E. et Alison PRENTICE. *Schooling and scholars in nineteenth-century Ontario*. Toronto, University of Toronto Press, 1988.
- HOUSTON, Susan E. et Alison PRENTICE. *Family, schools and society in nineteenth-century Canada*. Toronto, Oxford University Press, 1975.
- LOVE, James Hume. « Cultural survival and social control : the development of a curriculum for Upper Canada's common schools in 1846 », *Histoire sociale/Social History*, 15, 30 (novembre 1982), pp. 356-382.

Histoire de l'éducation et le monde

- AVANZINI, Guy (dir.). *Histoire de la pédagogie du 17^e siècle à nos jours*. Toulouse, Privat, 1981.
- BAKER, Donald N. et Patrick HARRIGAN. *The Making of Frenchmen : current directions in the history of education in France, 1679-1979*. Waterloo, Ont. Historical Reflections Press, 1980.
- BOURDIEU, Pierre et Jean-Claude PASSERON. *Les héritiers. Les étudiants et la culture*. Paris, Éditions de Minuit, 1964.
- BOURDIEU, Pierre et Jean-Claude PASSERON. *La reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*. Paris, Éditions du Minuit, 1971.
- BOWLES, Samuel et Herbert GINTIS. *Schooling in Capitalist America*. New York, Basic Books, 1976.
- FLEURY, Michel et Pierre VALMARY. « Les progrès de l'instruction élémentaire de Louis XIV à Napoléon III », *Population*, 12 (janvier-mars 1957), pp. 71-92.
- FOUCAULT, Michel. *Surveiller et punir. Naissance de la prison*. Paris, Gallimard, 1975.
- FURET, François et Jacques OZOUF. *Lire et écrire : l'alphabétisation des Français de Calvin à Jules Ferry*. Paris, Les Éditions de Minuit, 1977, 2 vol.
- GIOLITTO, Pierre. *Abécédaire et férule. Maître et écoliers de Charlemagne à Jules Ferry*. Paris, Imago, 1986.
- GIOLITTO, Pierre. *Histoire de l'enseignement primaire au 19^e siècle*. Paris, Nathan, 1984, 2 tomes.
- GREEN, Andy. *Education and state formation : the rise of education systems in England, France, and the USA*. Hampshire, Macmillan, 1990.
- LELIÈVRE, Claude. *Histoire des institutions scolaires (1789-1989)*. Paris, Nathan, 1990.
- LÉON, Antoine. *Histoire de l'enseignement en France*. Paris, Presses universitaires de France, 1999.
- MOODY, Joseph-Nestor. *French education since Napoleon*. Syracuse, Syracuse University Press, 1978.
- OZOUF, Mona. *La classe ininterrompue : cahiers de la famille Sandre, enseignants 1780-1960*. Paris, Hachette, 1979.

PARIAS, Louis-Henri (dir.). *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France*. 4 vol. Paris, Nouvelle librairie de France, 1981.

PROST, Antoine. *Histoire de l'enseignement en France, 1800-1967*. Paris, Colin, 1968.

VINCENT, Guy. *L'école primaire française : étude sociologique*. Lyon, Presses universitaires de Lyon, Maison des sciences de l'homme, 1980.

Histoire de l'enfance

ARMENGAUD, André. « L'attitude de la société à l'égard de l'enfant au 19^e siècle », *Annales de démographie historique*. 1973, pp. 303-312.

ARIÈS, Philippe. *Centuries of childhood; a social history of family life*. New York, Knopf, 1970.

ARIÈS, Philippe. *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*. Paris, Seuil, 1973.

BECCHI, Egle et Dominique JULIA (dir.). *Histoire de l'enfance en Occident*. Paris : Éditions du Seuil, 1998, 2 vol.

CRUBELLIER, Maurice. *L'enfance et la jeunesse dans la société française: 1800-1950*. Paris, A. Colin, 1979.

DESDOITS, Anne-Marie. *Le monde de l'enfance. Traditions du Pays de Caux et du Québec*. Paris/Québec, CNRS/Presses de l'Université Laval, 1990.

PARR, Joy (dir.). *Childhood and Family in Canadian history*. Toronto McClelland and Stewart, 1982.

ROOKE, Patricia, R.L. Schnell (dir.). *Studies in Childhood History A Canadian Perspective*. Calgary, Detselg 1982.

SMANDYCH, Russel et al. *Dimensions of Childhood: Essays in the History of Children and Youth in Canada*. Winnipeg, Legal Research Institute of the University of Manitoba, 1991.

ANNEXE 1

**Mémoire des dépenses faites par M. de Belmont, supérieur du
séminaire de Ville-Marie, pour la construction d'une école à
Montréal.¹⁵¹**

« Compte de la depense du batiment
De l'ecole que m de Belmont a fait
Batir en 1725

Premierement paye a Charlles Baptiste Valade pour cens quarante toisesde maconne a raison de cens cinq sol par toise fesan sept cens trente cinq livres	735. #
plus payé aux mesmes pour la pierre de taille cens soixante et douze livres	172
plus payé a L'ecuyer pour avoir charié deux cens trente cinq [tombées?] de pierre a raison de 14 sol fais cens soixante quatre livres dix sols	164. 10
plus payé au memepour avoir charié tout le sable quatre vingt dix neuf livres seize sol	99. 16
plus payé a [Barrois?] pour avoir charié de la pierre six livres	6
plus payé a Victor [Cauvés?] pour avoir coulé et mis en mortier vingt bariq de chos dix livres	10
payé a [Frapedabort?] pour fais mortier quarante deux livres quatorze sol	42.14
payé a Chedville payé pour trente neuf bariq de chox a 40 sol	78
payé a Jetté trente bariques de chox a 40 sol soixante livres	60
payé a Ladouceur pour douze [bary] de chox vingt quatre livres	24
plus payé a Decarri pour vingt bariques de chox	40
plus paué a Denoyer menuisier trente livres	30
payé a Bauvais menuisier soixante dix sept livres	77
payé a Gratien pour avoir couvert l'ecole soixante livres	60

¹⁵¹ ASSM, P1 : 11.1-29, Mémoire des dépenses faites par M. de Belmont, supérieur du séminaire de Ville-Marie, pour la construction d'un école à Montréal, 1725.

pour les lucarnes vingt huit livres	28
au meme pour les [enduits?] le plafons [?] deux cens livres	200
plus payé pour neuf cens cinquante planches a fournir a raison de 40# % fais	380
plus pour deux cens cinquante madriers a 60 # pour %	150
plus pour deux mil cinq cens cloux a fournir a 4# %	100
plus pour un [milliers?] de cloux a plancher a 2# %	20
plus pour [quinze milliers?] de cloux a bardeaux pour les plafons du [?] a 5# le mil	75
payé pour creuser les fondements et poser le premiere pierre quarante livres et onze sol	40. 11
payé a Chevallier pour soixante trois tombées de pierre a 15 sol quarante six livres	46
payé a André Roy pour trante voyages de pierre a dix sol	15
payé a madame Delisle pour vingt huit tomberées de pierre a raison de dix sol quatorze livres	14
plus payé a Latraye pour avoir fait les planches avec autres menuiseries, quatre vingt trois livres	83
plus payé a Barron pour avoir tiré de la carriere dix sept toises de pierre a cinquante sol; quarante deux livres dix sol	42. 10
plus payé au meme pour avoir charié onze toises de pierre a raison de neuf livres; quatre vingt dix neuf livres	99
payé au meme pour trois toises et demi de pierre tirée et chariée; trante livres six sol	30. 10
payé a [Lafrené?] pour des fixes [ayons?] des portes et fenetres soixante livres	60
payé a Prudhomme pour 52 bariq. De chox a trante sol; soixante dix huit l.	78
a meme pour avoir fourny et charié de la pierre pour quatre vingt quatre	84
payé a [Grangrou?] et Noël Cousinos pour avoir ecari tout le bois de charpente; trois cens cinquante huit livres	358
payé a Jean Goné pour avoir fait du mortier; douze livres huit sol	

	12. 8
a Barrois pour avoir charrié de la pierre; payé neuf livres	
payé a Latreille pour [???] de lattes pour les plafons	9
payé à [?] pour 8 journées de travail a la charpente	15
payé a M. [Lestaye ou Lestage?] pour 192 carreaux de vitres	12
payé a la valeur pour les [gons?] de peinture	115. 4
plus pour trois semaines	34
payé a M. Anger pour le travail que luy et ses gens ont fait pour la charpente; cens soixante quatorze #	9
payé a Lallemand manoeuvre qui a servi les [gaciens?]	174. 10
plus payé a Reinier pour les fondements et avoir transporter les terres	30
a [Meravaux?] pour un chassy de porte	8
payé a Victor [Courver?] pour avoir tiré de la pierre a la montagne	8
a Lamote et [Courver?] pour avoir ramassé des caillou a la montagne	45
payé aux [Saux ou Sœurs??] pour avoir mastiqué et pour le mastiq des chasis	18
	20
	<hr/>
	4016.# 3
(...) »	

ANNEXE 2

Règlement pour la bonne marche de l'école de St-Henri-des-Tanneries, en vigueur du 17 décembre 1817 au 15 janvier 1819¹⁵²

« Il a été délibéré-

1° Que l'école du dit village sera ouverte chaque jour de la semaine depuis neuf heures du matin jusqu'à onze heures et demi; et depuis une heure et demi jusqu'à quatre heures durant l'hiver, et depuis deux heures jusqu'à quatre heures et demi, après midi, durant l'été.

2° Chaque samedi de la semaine sera jour de congé à l'école.

3° Les mercredi et vendredi de chaque semaine seront destinés après l'école, depuis trois heures jusqu'à quatre heures après midi pour [?] le Catéchisme, ou tous les enfants du village et des [?] auront droit d'assister et de participer à cette instruction religieuse. Les dimanches et fêtes il y aura aussi le Catéchisme public soit dans l'école durant l'hiver, ou dans la chapelle pendant l'été, qui commencera chaque fois à une heure après midi, jusqu'à deux heures.

4° A l'issue du Catéchisme des dimanches et fêtes, la prière sera faite publiquement dans la chapelle, tant pour les enfants que pour tous autres qui voudront y assister; Les parents des enfants veilleront avec soins à les envoyer à les instructions et devoirs du Christianisme, et ne permettront pas aux enfants de courir le village pendant les pieux exercices, ni jouer à aucune espèce de jeux qui les détourneraient de la sanctification de ces jours consacrés par la religion au service de Dieu.

M. Le Saulnier curé de Montréal sous la direction duquel les devoirs de l'école et l'ordre pour les prières et catéchismes est absolument [?], donnera et financera les ordres qu'il jugera convenable pour leur exécution, et aussi apportera tels lecteur, chanteur ou catéchiste qu'il voudra choisir, avec le droit de les renvoyer et d'en nommer d'autres à leur place lorsqu'il le [?] mal.

5° Dans l'école, catéchismes et prières publiques les garçons occuperont le côté droit et les filles le côté gauche, de la chapelle ou appartement où ils seront convoqués; et si [?] dans la chapelle le plus près du [ballustre] que possible.

6° La prière commune sera faite dans la chapelle pendant le Carême tous les jours aux heures suivantes : dans le mois de février à quatre heures après midi, et dans le mois de mars à cinq heures aussi après midi; le curé [?] l'ordre des prières et du chant des cantiques pour ce regard.

7° Les syndics ou [trois au moins ...?] avec l'agrément de M. le curé apporteront une [?] raisonnable pour annoncer au son de la cloche de la chapelle, l'heure des

¹⁵² ASSM, P1 : 11.1-36, Règlement pour la bonne marche de l'école de St-Henri-des-Tanneries, en vigueur du 17 décembre 1817 au 15 janvier 1819, 17 décembre 1817.

prières, des Catéchismes et l'Angélus trois fois par jour. C'est a dire le matin a six heures, le midi a la douzième heure du jour et le sois a six heures.

8° Les vacances de l'école seront comme suit : La première depuis la veille du premier jour de la nouvelle année jusqu'au neuf de janvier exclusivement; la deuxième depuis le mercredi de la semaine sainte jusqu'au mercredi dans [l'octave] de Pâques aussi exclusivement sans préjudice toutefois aux différents [soucis?] cy devant fixés pour le catéchisme tant a l'école que dans la chapelle; Le tout sans préjudice du prix cy après de l'école, que les [?] sans diminution du prix fixé pour les ecoles ou le catéchisme.

9° Le prix de l'instruction est fixé comme suit : Chaque enfant pour la lecture payera quarante sous par mois; et payera un autre quarante sous de plus s'il apprend a écrire. Ceux qui voudraient apprendre la langue anglaise, payeront une piastre par mois.

10° Les anciens et nouveaux syndics prendront entre eux les arrangements et précautions nécessaires pour procurer le bois de chauffage pour l'école et les catéchismes et en faisant une repartition aussi juste que possible parmi les citoyens des deux villages de St Henri des Tanneries et du Côteau et autres lieux si nécessaire, le tout neanmoins étant soumis a la discretion de M. le curé. Ils feront aussi les invitations nécessaires aux hommes qui voudraient contribuer par leurs voitures et [peines?...] pour transporter tout bois de chauffage pour la dite ecole, ou autres effets de [travaux] pour l'embellissement et réparations a la chapelle et a l'école du village.

11° En cas de changement de maîtres ou maîtresses actuels de l'école, d'accord avec M. le curé, par mécontentement ou autrement, les syndics, maîtres & maîtresses se donneront reciproquement six semaines au moins de notification afin des les pourvois de part et d'autres.

12° Les syndics pour la suivante années seront : [... 5 noms].

13° Le présent reglement [?] effet a commencer de ce jour'hui jusqu'au quinze janvier dix huit cent dix neuf. »

ANNEXE 3

Règlement des maîtresses d'école du faubourg St-Antoine¹⁵³

« Règlements des maitresses d'école du faubourg St Antoine

1° Elles se leveront à cinq heures et demi en hiver et à cinq heures en été. Une demi heure après le lever elles feront la prière en commun avec la lecture d'un sujet de meditation.

2° Elles déjeuneront à 8 heures en hiver et à sept heures et demi en été.

3° Elles commenceront leur école à huit heures en été et à huit heures et demi en hiver [...]

4° L'école finira à onze heures par le [...]

5° Le dîner sera à midi.

6° L'école recommencera à 1 heure et demi en hiver et finira à 4 heures; en été elle commencera à 12 heures et à [4 ou 5?].

7° Le souper sera à 7 heures.

8° La prière le sera [...] à huit heures et demie. On y lira le sujet d'oraison ou de méditation pour le lendemain.

Le coucher à 9 heures.

Les maitresses auront une grande union entre elles en ne se contredisant jamais devant les enfants

Leurs discours et leurs actions respecteront la bonne [...] de J.C. et elles porteront les enfants à la vertu autant par leur exemple que par leur vertu.

Elles fréquenteront les [f...] au moins une fois tous les mois.

Elles feront le catéchisme 2 fois chaque semaine sans compter le dimanche

Elles ne feront aucun changement dans la maison sans l'avis de M. le curé auquel elles obéiront comme à leur supérieur.

Elles auront un jour de congé chaque semaine. Ce sera le samedi.

Elles se mettront particulièrement sous la protection de la Ste Vierge qu'elles regarderont comme leur mère, [...]

(...) »

¹⁵³ ASSM, P1 : 11.1-37, Règlement des maîtresses d'école du faubourg St-Antoine, 12 décembre 1819.

ANNEXE 4

Lettre de Quiblier à Carrière (18 mai 1836)¹⁵⁴

« [...] »

Je n'ai reçu que ces jours-ci vos lettres du 14 mars et du 22 février m'annonçant l'heureuse disposition du Frère Anaclet. J'espère que ma lettre lui fera ajouter un ou deux au nombre de quatre qu'il a bien voulu nous assurer. Nous avons pour les loger des emplacements commodes : il sera plus facile pour eux de choisir ce qui leur convient lorsqu'ils seront sur les lieux. Nous avons auprès du Séminaire un beau et spacieux terrain sur la partie de notre jardin entre l'Eglise et le Sém^{re}.; un beau terrain derrière la Sacristie, près de notre jardin et ayant vue sur le jardin de l'Hôtel-Dieu. Outre le double local, nous avons en face du Sém^{re}. Trois écoles, chacune de plus de 30 pieds carrés, à double courant d'air, connexes et tout à la fois indépendantes. A côté de ces trois belles classes nous avons en construction deux maisons chacune de 25 pieds, à trois étages, avec cave et grenier, petite cour, eau dans la maison. Les maisons ne sont séparées que par une rue du jardin du Sém^{re}., qui sera ouvert à toute heure et en tout temps aux bons frères. Je pense les loger dans ce dernier établissement jusqu'à nouvel ordre. Une maison leur suffira peut-être, mais s'il se présente un certain nombre de nouveaux, ils les auront toutes les deux : elles se communiquent intérieurement.

Nos moulins et nos fermes nous donnent la facilité de fournir aux frères la farine, pommes de terre, légumes, bois, [?] le vin, nécessaire à leur consommation. Notre boulanger pourroit même faire leur pain. Nous meublerons leur modeste ménage. J'espère que le Frère Anaclet ne me reprochera pas de laisser ses Frères mourir de faim ou de misère. Le docteur en médecine de la maison aura soin d'eux, il demeure à côté du logement que je leur destine en commençant.

Les livres que les Frères enseignent pourront s'enseigner ici. Cependant, ils feroient sagement d'en apporter quelques centaines de ceux qui leur paroîtront le plus nécessaire. Surtout qu'ils apportent les livres propres à leur usage pour étude, lecture spirituelle. Les objets passeront avec eux sans droits ni frais à payer. Leur

¹⁵⁴ ASSM, P1 : 21-19, Lettre de Quiblier à Carrière, 18 mai 1836.

enseignement sera le même qu'en France. La tenue des livres est un peu différente : on suit la méthode anglaise. Quand ils auront des sujets formés pour enseigner la langue anglaise, indispensable ici, ils seront maîtres de tout l'enseignement catholique de la ville.

Pour leur costume, il surprendra, du moins au commencement, les anglais et autres de la ville. La forme de leur chapeau est inconnue pour ce pays. Tout le monde et les prêtres eux-mêmes portent le chapeau rond plus ou moins apparent. Dans l'hiver, il faut nécessairement le casque de fourrures. Le froid est trop intense et trop long. Les frères pourront en porter d'uniformes et modestes. Pendant le voyage, ils auront besoin d'habillement ordinaire du moins pour [l'...?]. Leur Supérieur ne manquera pas de leur donner le nécessaire pour la traversée. [...] »

ANNEXE 5

**Rapport sur la situation des écoles de Montréal par M. de
Charbonnel, pss¹⁵⁵**

« Rapport sur les Écoles

Chez les frères 1680 dont 293 anglais; reste 1397 Canadiens
Sœurs Congrégatⁿ 1058/2738 – 240/533 – ses; reste 818/2215 Canadiennes

Ne devrions-nous pas savoir combien d'enfants se privent ou sont privés de ces écoles, pourvoir les enfants pauvres du livre et de l'habit nécessaires, multiplier les classes ou au moins les Catéchismes au degré de la population, et prendre tous les moyens pour avoir tous nos pauvres enfants au moins au Catéchisme.

Il y a dans nos écoles de belles localités à employer pour des centaines de garçons et de filles.

Ne devrions-nous pas utiliser ces appartements tout prêts en faveur de nos pauvres enfants qui courent les rues et croupissent dans les maisons?

Pour la piété; En général le Catéchisme, la 1^{ère} Communion, les Sacrements, la persévérance des enfants laissent beaucoup à désirer. Ne devrions-nous pas y remédier?

Pour l'instruction; En général nos frères enseignent trop à tous et pas assez bien l'indispensable; et ils n'enseignent pas assez à quelques uns... L'instruction souffre, surtout pour les anglais, tandis que cette partie de nos écoles bien tenue ferait un bien immense même parmi les Protestants.

La monstruosité de la paroisse me paroît être la principale cause de tout le mal... Les enfants présents aux écoles font oublier les centaines d'absents... Et encore quelle action vraiment pastorale peut exercer sur les milliers d'enfants présents une administration dont le chef avec l'autorité, les ouvriers sans l'autorité, des conseillers étrangers à l'œuvre de la paroisse, et les finances, le grand nerf temporel, sont quatre sources de difficultés. »

¹⁵⁵ ASSM, P1 : 11.1-43b, Rapport sur la situation des écoles de Montréal par M. de Charbonnel, pss, Vers 1846.